



# DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS  
N° 191 - FÉVRIER 2012 - 2,30 EUROS

**Portrait :**  
le directeur  
d'école du 7 rue  
Championnet

(Page 24)

# Propreté : ce qui va mieux, ce qui reste encore à faire

(Pages 2 à 4)

## Tramway, les rails sont posés

(Page 11)



**Le 18e a passé le cap  
des 200 000 habitants**

(Page 5)

**Suicide d'une salariée chez Tati**

(Page 6)

**À la Saint-Valentin,  
les célibataires aussi...**

(Page 7)

**Des abeilles bientôt sur la Butte**

(Page 9)

**Disparitions de commerces de  
proximité à Montmartre**

(Page 10)

**Espace Pajol : bilan d'étape**

(Page 12)

**Au théâtre du LMP, démission  
du directeur Hervé Breuil**

(Page 13)

**L'avenir de la gare de l'avenue  
de Saint-Ouen**

(Page 14)

**Le Grand Parquet trouvera  
peut-être refuge au Jardin d'Éole**

(Page 18)

**Une fresque à la villa des Tulipes**

(Page 23)

Le bulletin d'abonnement est en page 18.

D1 Jd 20 22713

# Le dossier du mois

## PROPRETÉ : CE QUI VA MIEUX, CE QUI RESTE À FAIRE

La propreté est un des sujets qui préoccupent en permanence les habitants de notre arrondissement. Elle revient régulièrement à l'ordre du jour des conseils de quartier. Les réunions publiques sur ce thème attirent du monde, comme ce fut le cas au conseil de quartier Clignancourt le 19 janvier, ou à celui des Grandes-Carrières le 15 décembre dernier.

Dans chaque conseil de quartier, il existe une *commission propreté*, généralement très active. Nous avons interrogé plusieurs responsables de ces commissions, et aussi Félix Beppo, adjoint chargé de cette question (ainsi que de la voirie) dans le 18<sup>e</sup>.

Dans ce domaine comme dans d'autres, les changements n'interviennent pas du jour au lendemain, d'un coup de baguette magique. Si l'on veut porter un jugement sur une évolution, il faut l'examiner sur une durée d'une dizaine d'années. Incontestablement, il y a eu des progrès dans certains domaines, et des stagnations dans d'autres. Et forcément, certains quartiers ont plus de difficultés que d'autres.

Tout ne se résume pas à une question de moyens. On bute en fin de compte sur une réalité que Daniel Vaillant résumait en ces termes lors de la réunion des vœux à la mairie, le 26 janvier : «*Le 18<sup>e</sup> sera propre lorsque certains cesseront de le salir.*» Mais alors il faut se demander : que faire pour amener les gens à mieux respecter l'espace public, c'est-à-dire à mieux respecter les autres ? Éduquer ? Verbaliser ?

**Ont collaboré à ce dossier : Marie-Odile Fargier, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Pierrick Yvon.**

### La propreté point par point



Davide Del Giudice

#### Les moyens

Les services propreté du 18<sup>e</sup> disposent maintenant de 450 agents, contre 300 seulement en 2002 et 350 en 2006, nous indique Félix Beppo, adjoint au maire : «*Autant que le 15<sup>e</sup>, pourtant plus peuplé...*»

Le nombre d'engins mécaniques a aussi considérablement augmenté depuis dix ans.

Ces chiffres n'englobent pas les personnels chargés du ramassage des poubelles, question dont nous ne parlons pas dans ce dossier. Mais ils englobent les ouvriers qui font des tournées pour ramasser les objets déposés sur la voie publique, notamment ce qu'on appelle les «*encombrants*».

#### Le nettoyage des rues

Munis de simples et un peu archaïques balais, ou bien d'engins de lavage et d'aspiration, les agents du nettoyage passent régulièrement dans tous les quartiers, plusieurs fois par jour dans les endroits les plus fréquentés, tels que Barbès, Château-Rouge ou certains secteurs de la Butte.

Il reste cependant des problèmes. Par exemple, sur les escaliers de Montmartre : «*Quand il a plu, expli-*

que Félix Beppo, *les déchets collent et les balais ne suffisent pas. Or, les engins ne peuvent y accéder et, quand il s'agit d'escaliers très hauts, les tuyaux des laveuses ne sont pas toujours assez longs...*» Toutefois, en cas de verglas, les escaliers sont prioritaires pour les services.

Autre problème : le désherbage des pieds d'immeubles. Depuis 2009, les agents de la Propreté n'ont plus le droit d'utiliser des désherbants chimiques. Lorsque cette interdiction est intervenue, ils ne disposaient pas non plus de binettes permettant d'effectuer manuellement ce travail. Le maire du 18<sup>e</sup> a dû intervenir lui-même pour obtenir les outils nécessaires.

#### Les pieds d'arbres

Les pieds d'arbres, cela concerne d'abord le service des espaces verts. Les grilles, naguère en place partout, sont des nids à ordures, presque impossibles à nettoyer. Diverses solutions sont expérimentées pour les remplacer : utilisation de sable compacté (mais avec la pluie et le temps, il se transforme en une sorte de ciment, qui souvent se craquèle vilainement), ou en pleine terre... On n'a pas trouvé la solution idéale.

#### Les crottes de chiens

Dans l'admirable langage administratif, on dit : les «*déjections canines*». Si on veut bien se rappeler la situation il y a douze ans, au temps des trop fameuses «*moto-crottes*», on constate que les choses vont indiscutablement mieux. Les «*moto-crottes*» incitaient les propriétaires de chiens à ne se préoccuper de rien. Aujourd'hui ceux-ci sont de plus en plus nombreux à prendre la peine de ramasser.

Cependant il reste des goujats «*indécrottables*», si l'on peut dire. Certains lieux (terre-pleins, pieds d'arbres) sont encore considérés comme des «*crottoirs*». Certains quartiers (par exemple la cité Charles-Hermite) sont plus touchés que d'autres.

#### Les pisseurs

En langue administrative, on parle des «*épanchements d'urine*». Cela aurait dû passer de mode depuis que les sanisettes sont gratuites. Mais il existe des épancheurs d'urine récalcitrants.

Ils ont leurs habitudes, généralement dans des endroits où il passe peu de monde. Les habitants des quartiers savent où, car ça se sent...

Il existe des dispositifs dissuasifs, des "glacis", des bornes qui font revenir l'urine sur les pieds du contrevenant. Les responsables de la commission propreté de la Goutte d'Or signalent même que des gens en ont fait installer à leurs frais. Mais, comme pour les crottes de chiens, la vraie solution c'est : verbaliser.

### Gravats de chantiers

Parmi les "encombrants" déposés clandestinement : les gravats et objets hors d'usage (vieux lavabos, etc.) après un chantier de réfection d'appartement. Il existe des déchetteries spéciales pour eux. Mais elles sont payantes. Aussi nombre d'entrepreneurs préfèrent-ils abandonner ces gravats sur la voie publique. Ce qui parfois ne les empêche pas de faire figurer le prix sur leur facture.

### Les ponts ferroviaires

Ce problème se pose particulièrement dans le quartier de La Chapelle. «Derrière les grilles de sécurité, nous dit Mireille Quehen, du conseil de quartier, les déchets s'accumulent, les rebords sont extrêmement sales. RFF (Réseau Ferré de France) ne nettoie pratiquement jamais ; on a beau leur téléphoner, on n'obtient aucune réponse.»

Le maire du 18e a écrit plusieurs fois à la direction locale de RFF à ce sujet, sans grand résultat. En outre, lorsque les engins de lavage passent sur les ponts, ils doivent faire attention à ce qu'il ne tombe pas d'eau sur les caténaires, ce qui ne simplifie pas leur travail.

### Touristes à Montmartre

Dans le flux énorme de touristes qui grimpent les pentes de la Butte, il y a des gens qui n'hésitent pas à joncher les lieux de déchets. C'est terrible à la belle saison, d'avril à octobre. En cette période, les baladeurs n'ont pas le temps de flâner !

## Pour faire enlever vos "encombrants"

Si vous voulez vous débarrasser d'objets qui n'entrent pas dans les poubelles, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le **39 75**, ou bien (plus rapide et plus commode) par internet : [www.dechets.paris.fr](http://www.dechets.paris.fr)

On vous indiquera le jour et l'heure où vous devrez déposer ces objets devant chez vous. L'enlèvement est gratuit quand il s'agit de particuliers, et si le volume total des objets ne dépasse pas 3 m<sup>3</sup>.

Vous pouvez aussi signaler, aux mêmes adresses, les "encombrants" déposés par d'autres qui, moins scrupuleux que vous, les ont laissés sur le trottoir sans prendre la peine de le signaler. Dans ce cas, le moment où les employés municipaux passeront dépendra de l'organisation de leurs tournées. Ça pourra être dans les heures qui suivent le signalement, ou dans un délai

dépassant rarement 48 heures, jamais 72 heures. (Il y a trois ans, c'était une semaine.)

Mais si vous n'avez pas le courage de prendre votre téléphone pour les signaler, n'allez pas rouspéter ensuite !

Des affichettes existent, pouvant être posées dans les entrées d'immeubles, indiquant ce numéro (39 75) et cette adresse internet.

Vous pouvez enfin transporter vos "encombrants" à l'une des deux déchetteries existant dans le 18e : 17 avenue de la Porte de la Chapelle (accès indiqué par des panneaux, sous l'échangeur de l'autoroute), et 32 boulevard de la Chapelle (sous le métro, face au square de Jessaint). Se renseigner auparavant sur la nature des déchets acceptés :

[www.paris.fr/dechetteries](http://www.paris.fr/dechetteries). ■



Lors d'une "marche exploratoire" de la commission propreté du conseil de quartier Porte-Montmartre, découverte de sacs de gravats de chantier.

Les pelouses du square Louise-Michel, notamment, sont très sales à la fin de la journée. Leur nettoyage est assuré durant la semaine par le service des espaces verts, et le week-end par le service de la propreté, d'où parfois des hiatus entre les deux services, bien qu'une coordination entre eux existe depuis deux ans.

### Les marchés

Les équipes du nettoyage sont prêtes dès 12 h 30 ou 13 h à intervenir à la fin des marchés. Mais parfois elles ne peuvent pas travailler avant 15 h, car les camions des commerçants occupent encore les trottoirs.

Durant le marché, il appartient aux commerçants eux-mêmes de veiller à la propreté devant leur étal. Parfois ils ne le font pas, hélas. Ils doivent aussi emporter, à la fin du marché, tous les produits qui n'ont pas été vendus, mais certains en laissent...

### Vendeurs à la sauvette

À Château-Rouge et à la Porte Montmartre, la foule des vendeurs à la sauvette laisse les lieux dans un

sale état. Les services du nettoyage ont renoncé à intervenir tant que les vendeurs sont là. «Car, explique Félix Beppo, parfois ils se faisaient injurier, menacer et même frapper. Le métier est déjà dur, on ne va pas les envoyer au baston.»

Toutefois, maintenant, à la Porte Montmartre, rue René-Binet où s'installent les "biffins", dès le lundi à 6 h 30 ou 7 h, les nettoyeurs sont là pour dégager complètement les abords des écoles et de la crèche. Et le mardi tôt, toute la rue est redevenue "nickel" : les membres de la commission propreté du conseil de quartier le reconnaissent.

À Château-Rouge, les services de la propreté ont autrefois suspecté des commerçants de fournir aux revendeurs les cartons sur lesquels ils entassent leurs marchandises. «Nous avons enquêté et il n'en est rien, au contraire. Un marchand de fruits et légumes s'est même acheté une déchiqueteuse de cartons», précise Félix Beppo.

### Les poubelles

Les concierges et les gardiens d'immeubles sortent souvent les poubelles longtemps à l'avance, vers 17 h ou 18 h, alors que les collectes se font à partir de 20 h 30

Les poubelles sont fouillées par des biffins ou des "glaneurs". Des déchets sont répandus autour. La municipalité envisage de conclure des accords avec les bailleurs sociaux, permettant de réduire le temps pendant lequel les poubelles sont exposées dehors.

### Les tags

Les responsables des commissions propreté dans les quartiers sont unanimes à dénoncer l'inefficacité de la société HTP, actuellement chargée de nettoyer les tags, en raison d'un contrat avec la Ville. Elle avait emporté le marché en proposant des prix très bas. Le résultat n'est pas bon. «On lui met des pénalités», répond Félix Beppo, mais cela n'a guère d'effet. ■

Suite du dossier page 4

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10.

18dumois@gmail.com

twitter : @le18edumois

● **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Annick Amar, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinnet, Anne Bayley, Fabrice Benoist, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui, Tessa Chéry, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Dalla Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Philippe Gitton, Angela Gosmann, Fouad Houiche, Marie-Pierre Larrivé, David Le Doaré, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag, Pierrick Yvon.

● **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. ● **Maquette** : Nadia Djabali.

● **Bureau de l'association** : Michel Cyprien, président, Marika Hubert, vice-présidente, Christian Adnin, trésorier, Günter Klode, trésorier-adjoint, Martine Souloumiac, secrétaire, Camille Sarrot, secrétaire-adjointe.

● **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Le bulletin d'abonnement est en page 18.

Publicité

## Motoichi TAKEMOTO

Club ANFAA (Amitié Nippono-Franco-Arabo-Andalouse)

### organise JOURNÉE SAUVER LE JAPON

Cours de Japonais, Arabe, Espagnol, Anglais, Français.

Visites de lieux historiques pour étrangers.

Flamenco. Escrime. Trompe de chasse. Voyage équestre en France, Espagne, Algérie, Tunisie, Maroc, Japon.

Echanges culturels, économiques, sportifs entre Europe, Japon et pays arabes.

25, Rue Lamarck 75018 Paris. 06 1045 8977

[takemotomotoichi@yahoo.fr](mailto:takemotomotoichi@yahoo.fr)

<http://www.clubanfaa.com>

<http://sauverlejapon.anfaa.free.fr/>

## Concerter, éduquer, punir...

La meilleure façon d'améliorer la propreté, c'est amener les gens à salir moins. Débat dans les commissions propreté des conseils de quartier : quelle place pour l'éducation, quelle place pour la répression ?

Les membres des commissions propreté des conseils de quartier font périodiquement des tournées, des "marches exploratoires" pour mettre à jour leur connaissance du terrain. Ils sont presque toujours en relations avec le responsable du service de la Propreté de Paris de leur secteur. En soi, c'est un progrès. Ils signalent beaucoup d'anomalies.

À Montmartre, Lionel Johnson (rencontré avec Florence Casellato) avait créé un outil : un site internet où les habitants pouvaient, sur un plan, signaler des faits constatés, éventuellement en joignant des photos (<http://citeprop.addm18.org>). Il est déçu : peu de réactions du côté de la mairie. « Il y a un problème d'opacité, comme une boîte noire. »

D'autres, telle Mireille Quehen à La Chapelle, ou Constantin Karamitsoo à Clignancourt, ou les responsables de la commission Goutte d'Or-Château-Rouge, ont l'impression d'être « écoutés, pas toujours entendus ». Car les mêmes questions reviennent de mois en mois. Une bonne dose de persévérance est nécessaire.

Un thème récurrent : la place respectivement de l'éducation et de la répression. La mairie de Paris fait régulièrement des campagnes d'affichage sur les problèmes de propreté. Mais, remarque Michel Breisacher, du conseil de quartier Porte-Montmartre, « ce qu'il faut, c'est une vraie

action pédagogique, assidue, sur la durée. Avec les bailleurs et les gardiens, ou avec les conseils syndicaux d'immeubles, afin que la campagne d'explications touche vraiment les gens chez eux. Avec les écologistes... Il faut expliquer aux gens qu'ils sont les premières victimes du non-respect des règles de vie en commun. Malheureusement, nous avons du mal à obtenir de la mairie qu'elle entre dans cette voie. »

### Seulement quatre inspecteurs !

La municipalité du 18e a organisé des campagnes contre les dépôts sauvages d'encombrants (octobre-novembre 2011 et janvier 2012). Depuis plusieurs années ont lieu des "opérations coordonnées de nettoyage approfondi" dans des secteurs délimités, sur deux semaines, avec un effort d'information, suivies d'une semaine où on verbalise. Les prochaines : en mars à Charles-Hermite, puis à Doudeauville-Marcadet, et en juin à la Porte-Montmartre.

Mais, dit Mireille Quehen, du quartier Chapelle, « la lacune essentielle, c'est l'absence de verbalisation. Il n'y a, pour tout le 18e, que quatre inspecteurs habilités. Ils dressent chacun environ quatre cents PV par an. À 35 €, c'est très bas, et on sait que les deux tiers ne sont pas recouverts ! » Sur ce constat désastreux, tous nos interlocuteurs ont été d'accord. ■



La municipalité de Paris fait périodiquement des campagnes d'affichage sur des thèmes concernant la propreté. C'est bien, mais cela remplace-t-il un travail d'éducation poursuivi avec persévérance auprès des habitants ?

## La taxe de balayage multipliée par huit pour certains habitants

Parmi les impôts locaux parisiens figure une "taxe de balayage". Elle fait l'objet d'une réforme qui se concrétise par une très forte augmentation pour beaucoup d'habitants. Cette taxe est très ancienne. Jusqu'en 2010, elle était basée sur une division de l'espace de Paris en huit secteurs, taxés à des montants différents. Cette répartition ne correspondait plus à la réalité du territoire parisien.

Lors de la réunion du Conseil de Paris le 27 septembre 2011, il a été décidé de fusionner les huit secteurs en un seul. Le problème, c'est que l'unification s'est faite par l'alignement pur et simple sur le tarif le plus élevé. De ce fait, le montant de la taxe a été multiplié presque par huit dans certains secteurs, généralement les moins riches.

### Reversés au budget général

La taxe est calculée en tenant compte de la longueur de la façade de l'immeuble et de la largeur de la rue le bordant. En 2010 son montant variait, selon les zones, entre 1,17 € le m<sup>2</sup> et 9,22 €. Aujourd'hui elle est de 9,22 €

le m<sup>2</sup> pour tout le monde.

Cela représente une augmentation de recettes pour la Ville de 34 millions. Théoriquement, cette taxe est affectée aux services du nettoyage. Mais si les recettes dépassent les dépenses de ces services, le surplus est versé au budget général. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit pour une autre taxe, celle d'enlèvement des ordures ménagères, augmentée de 5,75 % en 2009 et de 6,21 % en 2010 : elle a généré un surplus reversé au budget général. C'est, en quelque sorte, une augmentation des impôts locaux dissimulée.

### Certains immeubles exemptés

Autre anomalie : la taxe n'est payée que par les habitants d'immeubles ayant une façade sur rue. Les immeubles sur cour n'y sont pas assujettis. Faut-il croire que leurs habitants ne salissent pas du tout les rues ?

Lors du débat au Conseil de Paris, les élus PC-Parti de gauche et ceux des Verts, bien que faisant partie de la majorité municipale, ont critiqué la réforme. Ian Brossat (PC) a rappelé que, lors d'un débat précédent, il avait été admis qu'un alignement sur le

montant le plus élevé serait anti-social. Yves Contassot (Verts) a indiqué que « la plupart des villes ont renoncé à cette taxe de balayage et préféré financer le nettoyage par la fiscalité traditionnelle ».

### Des protestations

De son côté, la CNL (Confédération nationale du logement, qui rassemble nombre d'amicales de locataires) a demandé l'annulation de cette délibération du Conseil de Paris. « Il n'y a malheureusement aucune certitude que cette hausse se traduise par une amélioration du service dans les quartiers où l'augmentation sera la plus élevée », écrit-elle.

Dans notre 18e, parmi les personnes qui ont protesté, citons Mireille Quehen, de la commission propreté de Chapelle-Marx Dormoy, qui a écrit à Daniel Vaillant à ce sujet. Et Jean-Pierre Barnier, de l'amicale des locataires du 47 rue Vauvenargues, qui a envoyé à beaucoup de correspondants un message : « Ne vous privez pas de protester auprès des élu-es que vous connaissez. Il est encore temps de revenir sur ce vote injuste... » ■

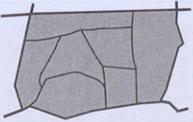
## Un vœu du conseil de quartier Clignancourt

Le conseil de quartier Clignancourt-Jules-Joffrin a voté le 19 janvier un vœu où il s'inquiète de « l'état de dégradation des rues » et demande :

- Une « opération d'envergure » chaque semestre sur la voie publique, entre autres par voie d'affichage, pour sensibiliser les habitants.
- Des actions d'information dans les établissements scolaires.
- Une campagne de sensibilisation auprès des commerçants.
- Une « meilleure gestion » des services et des personnels.
- La présence de panneaux signalétiques et une augmentation du nombre des poubelles. ■

## Recyclage : 304 tonnes récoltées en 2011 à l'Interloque

La Ressourcerie de l'Interloque (7 ter rue de Trétaigne) a récolté 304 tonnes d'objets obsolètes ou cassés, à revendre ou à recycler, en 2011. En 2010, elle n'avait récolté que 211 tonnes. Dix mille personnes sont venues les apporter, dont 80 % habitant le 18e. L'Interloque « se félicite de la démarche consistant à jeter le moins possible ». ■



## Abonnez-vous, abonnez vos amis

Vous achetez régulièrement *Le 18e du mois*. C'est bien. Mais, peut-être l'oubliez-vous parfois, peut-être aussi ne trouvez-vous plus de marchand de journaux proche de votre domicile. Si vous vous abonnez, vous serez sûr-e de ne manquer aucun numéro, outre le confort de recevoir le journal chez vous.

Abonnez-vous et n'hésitez pas à abonner vos amis, vos voisins... (Et c'est bon aussi pour notre trésorerie.)

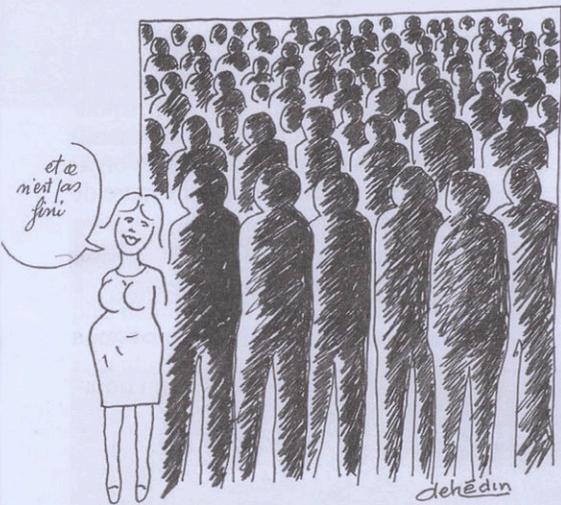
OFFREZ UN ABBONNEMENT  
C'EST SYMPA



L'an dernier, nous avons offert à un nouvel abonné tiré au sort un dessin original encadré d'un de nos illustrateurs, Paul Dehédin. Cette année, nous offrons à un lecteur s'étant abonné entre 1er janvier et 1er juin une photo grand format d'un des photographes du *18e du mois*.

Dans le numéro de juin, nous publierons les clichés afin que le gagnant, qui sera tiré au sort le 15 juin, puisse faire son choix. ■

## 201 975 : le 18e a passé le cap des 200 000 habitants



rière le 15e (qui compte 238 914 habitants).

Au total, les Parisiens sont 2 257 981 en 2012, soit 24 000 de plus qu'en 2011.

Le 18e est un arrondissement jeune avec un nombre important de naissances : 2 281 bébés nouveaux en 2011. Son taux de natalité (18,5 naissances pour mille habitants) est un des plus élevés de Paris où il atteint 14,5 en moyenne. La répartition de ces naissances par quartier n'est pas actuellement disponible, mais il est évident qu'elles sont plus nombreuses dans des secteurs populaires et métissés.

Les chiffres du recensement sont tombés en janvier et... notre arrondissement a franchi cette année le cap des 200 000 habitants, l'INSEE en comptabilisant exactement 201 975, soit une augmentation de 4 802 habitants en un an.

C'est la plus forte progression de tout Paris (20 % du total de l'augmentation de la population de la capitale) et le 18e arrondissement confirme sa deuxième place, der-

C'est aussi un arrondissement où l'on vient s'installer, parce que l'immobilier y flambe un peu moins qu'ailleurs (prix de vente moyen d'un logement, 6 510 € le m<sup>2</sup> contre une moyenne de 7 330 € à Paris). On peut aussi choisir le 18e pour des raisons plus personnelles, comme le côté "village" de la Goutte d'Or ou le côté "branché" des Abbesses.

## Un nouveau local de police dans le 18e

On l'a appris le 14 janvier à la suite d'une manifestation : il existe dans notre arrondissement un nouveau local de police, 18 rue de l'Évangile, spécialement réservé aux "opérations spéciales". Il s'agit d'un ancien hangar SNCF, où des dizaines de personnes raflées peuvent être retenues en vue d'une vérification d'identité, voire d'une garde à vue.

Ce 14 janvier, à l'appel de plusieurs organisations dont RESF, environ deux cents manifestants s'étaient retrouvés devant le centre de rétention de Vincennes pour clamer leur

solidarité avec les sans-papiers qui y sont enfermés. Ils ont été bloqués et encerclés dès leur arrivée, et emmenés dans ce local rue de l'Évangile où ils ont été retenus quatre heures pour vérification d'identité. Trois d'entre eux, choisis sous des prétextes divers, ont été ensuite placés en garde à vue dans le commissariat du 11e, les autres libérés.

Il existe un autre local du même genre à la Porte Pouchet dans le 17e (deux immenses salles pouvant contenir plusieurs centaines de personnes). ■

La démographie devrait encore progresser dans l'arrondissement avec les vastes programmes d'aménagements urbains en cours et les constructions de nouveaux logements sociaux (notre arrondissement a dépassé en 2011 le seuil de 20 % inscrit dans la loi), puis atteindre ses limites.

Si, officiellement, le 18e n'est pas une commune de plein exercice, le nombre de sa population le place parmi la quinzaine des très grandes villes de France, juste après Rennes (210 000 habitants) et avant Toulon, Grenoble, Brest ou Orléans, à égalité ou presque avec Montreuil et Argenteuil réunis. Le 18e, c'est trois fois Saint-Nazaire ou Colmar et quatre fois Saint-Malo, Belfort, Annecy ou Blois. Une grande ville, notre 18e. ■

## Élections : 111 544 inscrits sur les listes électorales

Les habitants du 18e sont nombreux à s'intéresser à la vie politique. Notre arrondissement comptait, en effet, 111 544 électeurs comptabilisés début janvier 2012, soit 16 673 de plus que l'an dernier.

La population a augmenté dans le même temps, il est vrai, mais de 4 802 personnes seulement, dont 2 281 naissances. L'augmentation du nombre des électeurs, même si l'on ne tient pas compte des inscriptions automatiques des jeunes gens ayant atteint 18 ans, est donc significative.

Les registres d'inscription, permettant de voter en 2012 à la présidentielle comme aux législatives, ont été clos le 31 décembre 2011. On s'est pressé lors de la dernière semaine de décembre pour figurer sur les listes électorales : 5 745 inscriptions au total durant les six derniers jours (4 219 au guichet de la mairie, 1 473 par internet et 53 par courrier) dont plus de mille le 30 décembre. ■

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et manifestations, communiquées par des associations ou organismes divers.

### 8 février : CICA transports

Réunion du CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) mercredi 8 février, 18 h 30 à la mairie. Thème : *les transports*.

### 9 février : Conseil de quartier

Conseil de quartier **Chapelle-Marx-Dormoy**, mercredi 9 février. Le thème devait être : *les violences faites aux femmes, et la prostitution*. Les autorités de l'État invitées ne voulant pas s'exprimer pendant la campagne électorale, il a été remplacé par "code de la ville".

### 9 février : Dédicace à l'Éternel Retour

Rencontre-dédicace avec Carole Zalberg à l'occasion de la sortie de son roman, *À défaut d'Amérique* (Actes Sud). Jeudi 9 février, 19 h 30, librairie L'Éternel Retour, 77 rue Lamarck.

### 9 et 15 février : Les soirées de la Ruche des arts

Atelier d'écriture de la Ruche des arts sur le thème du regard, jeudi 9 février à la Maison des associations (15 passage Ramey) 20 h. Soirée poésie et chansons, même thème, mercredi 15 au Bab'ilo (9 rue du Baigneur), 19 h 30.

### 11 février : Un éditeur à la bibliothèque La Rue

Samedi 11 février à 15 h 30, à la bibliothèque anarchiste La Rue, Jean-Jacques Reboux, fondateur des éditions *Après la lune* et auteur de romans noirs (*Le Massacre des innocents*, *Post mortem*), parlera de son métier d'éditeur. 10 rue Robert Planquette.

### 11 février : Braderie à la Maison verte

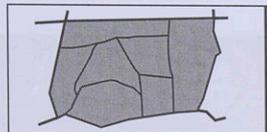
Braderie à la Maison verte, 127-129 rue Marcadet, samedi 11 février de 10 h 30 à 16 h.

### 16 au 18 février : Journées de N.D. du Bon-Conseil

Journées de l'amitié destinées à soutenir les actions de la paroisse à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140 rue de Clignancourt, vendredi 16 et samedi 17 février (14 h à 19 h 30) et dimanche 18 (10 h à 19 h 30). Épicerie, fleurs, livres, bijoux, jouets, linge, artisanat...

### 29 février : Carnaval des enfants

Huitième carnaval des enfants, mercredi 29 février, organisé par les associations de la Porte-Montmartre et par le Foyer de vie Saint-Joseph (rue Georgette-Agutte) qui accueille des adultes handicapés mentaux. Départ en famille, déguisés, grimés, à 14 h, soit devant le centre social du 145 rue Belliard, soit devant *Oasis 18*, 12 rue Camille Flammarion, pour converger et défiler jusqu'à la mairie. L'an dernier, 200 enfants y avaient participé. ■



## Chez Tati : le travail jusqu'à la mort

Une salariée de Tati à Barbès, nommée cadre il y a un an, s'est suicidée le 9 janvier en laissant une lettre accusant sa direction. Cet événement attire l'attention sur les conditions d'emploi et de travail dans cette entreprise.

Le 9 janvier, épuisée, dépressive, France Javelle, âgée de 53 ans, cadre au magasin Tati de Barbès, a mis fin à ses jours. Un acte qui sonne comme l'ultime étape d'un long chemin de souffrance. Comment une femme connue, disent ses collègues, pour son courage, son dynamisme voire son perfectionnisme, employée depuis plus de vingt-quatre ans au magasin, a-t-elle pu sombrer au point de se supprimer ?

La direction de l'enseigne a lancé un audit interne pour trouver les explications. À ce jour, elle déclare ne pas comprendre les raisons d'un tel drame. Mais pour les proches de France Javelle, sa famille, ses amis, ses collègues, les syndicats CGT, CFTC, FO, l'explication est évidente. Tout d'abord parce qu'elle a rédigé une lettre accusant sa hiérarchie de l'avoir poussée à bout. Nicole Corger,

déléguée du syndicat CGT, est précise sur le déroulement des événements : *«France a été promue cadre il y a un an. Elle a été surchargée de travail. Tout le secteur textile était sous sa responsabilité. C'était énorme, impossible à assumer.»*

### «Dépossédée de moi-même»

Au lieu d'être aidée, l'encadrement accroît sa pression, s'acharne contre elle, selon ses propos. Un traitement insupportable. Elle n'a d'ailleurs pas tenu le coup très longtemps : après quelques mois, elle tombe en dépression. Elle demande de ne plus tenir ce poste. Aucune réponse favorable ne lui est accordée. Après six mois d'arrêt, elle revient considérablement affaiblie. Ses collègues la retrouvent amaigrie, *«physiquement métamorphosée»*.

Et puis vient le 3 janvier, date à

laquelle elle subit un entretien de trois heures avec sa hiérarchie. Elle en ressort anéantie. *«Je me sens dépossédée de moi-même»*, confiera-t-elle.

À l'annonce de son suicide, le personnel laisse éclater sa colère. Le samedi 14 janvier, la plupart des salariés cessent le travail et réclament la démission de la directrice et de son adjointe.

### Mobilisation du personnel

*«La réaction a été forte et spontanée»*, souligne Nicole Corger. Une attitude révélatrice de l'ambiance chez Tati. Car si le personnel est prompt à accuser la hiérarchie d'être responsable du décès de leur collègue c'est que la pression et le management agressif sont ressentis par de nombreux employés. Depuis plusieurs années ils se plaignent des propos vexants, voir humiliants, des

ordres et contre-ordres incohérents.

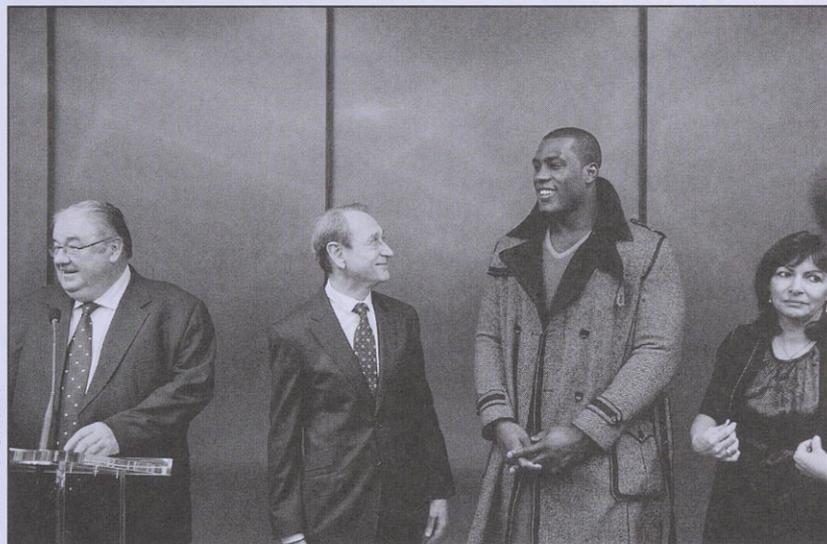
Déjà, en 2008, la CGT publiait un tract condamnant des méthodes de la direction du magasin. Les raisons d'un tel comportement ? Il faut les chercher dans une politique de suppression massive d'emplois avec la surcharge de travail qui en découle. Les déléguées CGT estiment que la moitié des postes de travail ont disparu depuis quatre ans.

Pour imposer coûte que coûte le choix de la direction, à l'instar d'autres entreprises, une terrible pression est exercée, notamment sur le personnel encadrant.

Aujourd'hui, le personnel de Tati est en attente de mesures réelles pour améliorer ses conditions de travail. La direction doit rencontrer les organisations syndicales pour débattre de toutes ces questions.

Philippe Gitton

## Médaille Grand Vermeil pour notre quintuple champion du monde



Davide Del Giudice

Dans le nouveau gymnase du 22 rue Pajol, Bertrand Delanoë a remis, le 25 janvier, la médaille Grand Vermeil de la ville de Paris à Teddy Riner, cinq fois champion du monde de judo et habitant du 18e.

Cette distinction lui a été décernée lors de l'inauguration officielle du nouveau centre sportif Pajol (un gymnase, une salle d'arts martiaux, une salle de danse, une salle polyvalente) dont le bâtiment ouvrira en juin 2012 après avoir été équipé (voir page 12).

Teddy Riner, né en Guadeloupe,

s'est installé avec ses parents dans le 18e, rue Philippe-de-Girard à La Chapelle, en 2001. Il avait 12 ans. Il y a passé toute son adolescence.

Actuellement, il est logé à l'INSEP (Institut national des sports et de l'éducation physique), mais il revient régulièrement dans le 18e où il est toujours officiellement domicilié.

Il a été cinq fois champion du monde, dans les catégories poids lourds (il mesure 2,02 m et pèse plus de 120 kilos) et toutes catégories.

M.-P. L.

Au cœur du 18<sup>e</sup>,  
un imprimeur près de chez vous !



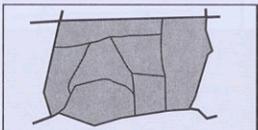
IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE  
COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC

IMPRIMERIE  
Brochures, livrets, chemises, plaquettes,  
liasses, autocopiantes, têtes de lettre,  
affiches, etc.

REPROGRAPHIE  
Manuels techniques, dossiers de presse,  
lettres d'informations, manuels de formation,  
thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie - reprographie

79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02  
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr



## La vie du 18e

### Autolib' prend sa vitesse de croisière

Davide Del Giudice



Garée sur une station Autolib', cette voiture n'est manifestement pas une des "petites électriques"

Progressivement, Autolib' se dirige vers le développement prévu. Des voitures disponibles plus nombreuses, une répartition plus équilibrée entre les stations des vingt arrondissements et des quarante-cinq communes de banlieue : conséquence dans notre arrondissement, les abonnés trouvent maintenant des voitures dans beaucoup de stations, contrairement à la situation d'il y a un mois. On le constate en consultant le site [www.autolib-paris.fr](http://www.autolib-paris.fr)

1 740 "blue cars" sont programmés pour juin. Et Autolib' continue à recruter des "ambassadeurs" - c'est ainsi que sont nommés les employés qui, dans les "stations mères", accueillent et conseillent les utilisateurs.

#### Les squatteurs

Début janvier, on ne comptait dans tout Paris que trois cent dix véhicules pour trois cent stations. Autant

dire, à cette date, la pénurie. La plupart des stations, en tout cas dans le 18e, étaient vides. Aussi des automobilistes malins avaient-ils trouvé avantageux d'aller tranquillement se garer sur une station Autolib'. Pas besoin de faire le tour du quartier pour trouver une place et pas de parcimètre à alimenter. Évidemment, on risque 35 € d'amende et la fourrière si l'on se fait prendre mais...

La station Autolib' du 120 rue Ordener (au carrefour avec le boulevard Barbès) était ainsi régulièrement squattée. Vous veniez attendre le bus 60, dont l'arrêt jouxte la dite station, et vous pouviez y voir régulièrement une, deux, voire trois voitures particulières en lieu et place des petites autos électriques, régulièrement absentes !

Avec des stations Autolib' de moins en moins désertes, cette pratique va devenir de plus en plus hasardeuse. ■

### La contre-attaque des loueurs de voitures

Autolib' est surtout intéressant financièrement si on prend un abonnement à l'année ou à la semaine (voir le détail des tarifs dans notre dernier numéro), ce qui suppose une utilisation régulière. Pour une utilisation occasionnelle, le tarif de l'abonnement à la journée est plus élevé, proportionnellement, qu'avec l'abonnement à l'année ou à la semaine. Dans tous les cas, en plus de l'abonnement, il faut payer un prix calculé selon la durée d'utilisation.

Les loueurs de voitures (les grosses sociétés comme Hertz ou Avis, et certains garages) se sont préparés

à la concurrence d'Autolib' en développant des formules de location de très courte durée qui peuvent être plus avantageuses que l'abonnement Autolib' à la journée. À chacun de se renseigner et de faire son calcul.

Le taxi réservé par téléphone est plus cher, mais reste le moyen le plus rapide. Et le moins cher, c'est toujours le métro et le bus.

Une société de louage de voitures, ADA, a attaqué Paris et les quarante-cinq autres communes associées dans Autolib', parlant de "concurrence déloyale". Le jugement est attendu pour fin février ou mars. ■

## La Saint-Valentin : les célibataires à l'honneur

Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, est l'occasion d'une débauche de petits cœurs, de rose bonbon et de déclarations d'amour sirupeuses. Que faire quand on n'a pas encore trouvé sa moitié ? Guide de survie pour célibataires heurtés par les mièvreries des amoureux.

Il faut se rappeler avant tout que le 14 février n'est pas seulement la fête des amoureux. C'est également le jour anniversaire du "massacre de la Saint-Valentin" perpétré en 1929 à Chicago par Al Capone. Pas question d'attenter à la vie d'un amour déçu, mais pourquoi ne pas louer *Meurtres à la Saint-Valentin*

ou *Mortelle Saint-Valentin*? Certes, ces films n'ont pas marqué l'histoire du cinéma mais ils devraient ôter à cette journée toute sa dimension romantique.

Autre possibilité pour les célibataires et ceux en passe de le devenir : se rendre à la Manufacture des Abbesses voir la pièce *Il y a (trop) longtemps que je t'aime*.

L'histoire de Claire et Marc, un couple en pleine remise en question. Un matin, juste avant de partir travailler, Marc dit un mot de trop à Claire, sa femme. Blessée, elle lui annonce qu'ils vont devoir faire le point sur leur couple lors d'un dîner qu'elle prépare, devant les spectateurs. Avec humour et tendresse, elle énumère toutes les bonnes raisons qu'elle a de le quitter, de rester, ce à quoi elle renonce, à quoi elle tient, à quoi ça rime.

De quoi vous consoler d'être célibataire.

#### Des lieux à éviter

Pour les âmes sensibles célibataires, quelques lieux à éviter à tout prix dans le 18e : premièrement, fuyez comme la peste le square Jehan Rictus où se trouve "le mur des je t'aime". Vous risqueriez de tomber nez à nez avec une horde d'amoureux niais et dégoulinants de bons sentiments.

Autre lieu à éviter : l'esplanade du Sacré-Cœur. Pour des raisons obscures, ce lieu attire les amoureux du monde entier.

Enfin, pour éviter de vous donner des idées que vous ne pourriez réaliser seul, fuyez le musée de l'Érotisme, boulevard de Clichy. Si les plus téméraires décident tout de même de se laisser tenter, rappelez-vous les paroles du réalisateur Milos Forman : «*Ce que j'aime dans la masturbation, c'est qu'on n'est pas obligé de parler après.*»

Enfin, pour éviter de vous donner des idées que vous ne pourriez réaliser seul, fuyez le musée de l'Érotisme, boulevard de Clichy. Si les plus téméraires décident tout de même de se laisser tenter, rappelez-vous les paroles du réalisateur Milos Forman : «*Ce que j'aime dans la masturbation, c'est qu'on n'est pas obligé de parler après.*»

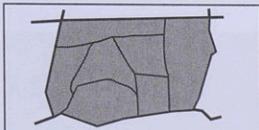
Lilaafa Amouzou et Mathieu Le Floch



#### Votre message d'amour sur panneaux lumineux

Comme presque toutes les années, la municipalité de Paris vous offre, pour la Saint-Valentin, la possibilité de diffuser votre déclaration d'amour sur les 170 panneaux lumineux de la ville. Il vous faut, au plus tard le 8 février, envoyer votre texte (160 caractères maximum) en utilisant l'emplacement que vous trouverez sur le site [www.paris.fr/](http://www.paris.fr/)

Les plus belles compositions, les plus poétiques, les plus humoristiques, les plus charmantes, une centaine environ, seront diffusées sur les panneaux le 14 février de 6h du matin à minuit. L'ensemble des messages sera consultable sur [www.paris.fr/stvalentin](http://www.paris.fr/stvalentin). ■



## Des vendeurs de *l'Huma Dimanche* interpellés encore une fois, malgré la jurisprudence du marché Dejean

Des militants communistes vendant *l'Humanité Dimanche* rue Rambuteau dans le 3e arrondissement, ont été interpellés le 8 janvier, accusés de «trouble à l'ordre public» par trois policiers, venus suite à un signalement de vidéosurveillance. Cela rappelle un événement similaire survenu en février 2007 au marché Dejean, quartier Château-Rouge.

Un militant de notre arrondissement, Lounis Ibadioune, avait été verbalisé pour «vente de marchandise sans autorisation dans un lieu public», avec amende de 172 euros à la clef. Ayant refusé de payer, à juste titre car la loi sur la presse de 1881 prescrit que la vente ou distribution occasionnelle de journaux, livres, brochures et tracts sur la voie

publique est libre, Lounis a été renvoyé devant le tribunal. Deux ans plus tard, le 18 février 2009, il était relaxé. Entre temps, il y eut une mobilisation, y compris au conseil d'arrondissement du 18e où un vœu au préfet de police lui demandant des explications avait été voté à l'unanimité, droite et gauche réunies.

Le préfet, devant le Conseil de

Paris, avait reconnu que le policier avait «peut-être fait un excès de zèle» et il s'était engagé à ce que ce type d'évènement ne se reproduise pas.

Concernant l'affaire de la rue Rambuteau, Ian Brossat, élu PCF du 18e, a écrit au préfet de police pour protester, lui rappelant l'histoire du marché Dejean et lui demandant de donner des instructions pour que cessent ces pratiques. Ian Brossat lui dit aussi «trouver étonnant que des militants politiques soient inquiétés, alors qu'ils contribuent au débat politique, et ceci à quelques mois d'échéances majeures pour l'avenir de notre pays». Une pétition a été lancée, signée de nombreux élus parisiens et franciliens, dont Didier Guillot (PS) et Sylvain Garel (Verts) du 18e.

Est-ce une coïncidence si Lounis Ibadioune avait été interpellé en 2007, année électorale déjà ? Et on peut s'interroger sur l'utilisation d'une vidéosurveillance pour débusquer de «dangereux criminels» tels que des vendeurs de journaux.

M.-P. L.

### Vidéosurveillance : toujours plus, toujours «mieux»

Le nombre des caméras de vidéosurveillance appartenant à la préfecture de police dans les rues de Paris a augmenté depuis décembre 2011 : 201 nouvelles s'ajoutant aux 122 déjà existantes. Elles sont installées essentiellement dans les quartiers «chics» : vingt dans le 5e, seize dans le 4e, quinze dans le 7e, quatorze dans le 8e et quatre seulement dans le 18e, mais s'ajoutant aux 93 déjà prévues dans le plan initial datant de fin 2008.

Celui-ci prévoyait, à terme, 1 226 caméras de la préfecture. Leur nombre serait maintenant de 1 500 programmées. Le coût, évalué d'abord à 45 millions d'euros puis à 80, pourrait atteindre 200 millions.

Surtout, les données des caméras sont désormais d'accès facile. Les policiers, depuis tous les commissariats, pourront visionner les images non seulement des caméras de la préfecture mais aussi celles de la Ville

de Paris (202), de la RATP (9 500) ou même de sociétés privées ayant signé des conventions et installées au Forum des Halles, au musée du Louvre, dans des grands magasins... Jusqu'à présent, les images n'étaient visibles que dans deux salles de commandement de la préfecture, et ne pouvaient être conservées. Désormais, elles le seront pendant trente jours et pourront être stockées en cas de réquisition par la justice. ■

## Suppressions de postes dans les écoles primaires : décisions ce mois-ci

Le gouvernement veut 98 postes d'enseignants en moins dans les écoles primaires de Paris à la rentrée 2012. Des suppressions de postes de remplaçants sont envisagées, alors qu'on en manque déjà. Des fermetures de classes ne sont pas à exclure dans le 18e.

C'est ce mois-ci que doivent intervenir les premières prises de décisions sur les suppressions de postes d'enseignants dans les écoles de Paris. M. Duthy, inspecteur d'académie, doit présenter le 9 et le 16 février ses projets aux représentants des personnels et au conseil départemental de l'Éducation nationale.

Le ministère de l'Éducation, comme nous l'avons indiqué (voir notre dernier numéro), veut supprimer 98 postes d'enseignants à Paris dans les écoles primaires et maternelles. L'inspecteur d'académie est chargé de déterminer à quel endroit ces suppressions doivent intervenir. (Le ministère veut aussi 133 postes en moins dans les collèges et lycées.)

L'inspecteur a donné quelques indications sur ses projets lors d'une rencontre avec le syndicat Sud-Éducation. Celui-ci en effet avait déposé un préavis de grève et, conformément à la loi, les autorités administratives doivent, dans ce cas, rencontrer le ou les syndicat(s) concerné(s).

Selon le syndicat, M. Duthy s'o-

rienterait vers la fermeture de 18 postes d'intervenants en langue (qui d'ailleurs, selon lui, ne sont pas actuellement pourvus, pour des raisons non précisées), d'une quarantaine de postes dans les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) et de postes de remplaçants.

Cela, selon l'inspecteur, permettrait de limiter le nombre des fermetures de classes. Mais il y aura, comme chaque année, des ouvertures et des fermetures en fonction de l'évolution des effectifs d'écoliers, et on compterait dix à quinze fermetures de plus que d'ouvertures.

Les enseignants et les associations de parents d'élèves suivent cela attentivement. Des assemblées générales d'enseignants devraient avoir lieu, notamment, dans le 18e. Du côté des parents, il y eut une rencontre le 9 janvier avec l'adjoint chargé des questions scolaires à la mairie du 18e, Philippe Darriulat, qui déclare avoir l'intention d'agir lui aussi pour le maintien du plus grand nombre possible d'enseignants. ■



MPL

### La baguette en fête jusqu'au 4 février

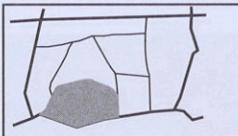
La municipalité a décidé de mettre en avant le savoir-faire de nos meilleurs boulangers, ceux qui se sont vus récompenser quatre fois en cinq ans au concours de la meilleure baguette parisienne. Il s'agit de :

- 2011, Pascal Barillon, boulangerie *Au levain d'antan*, 6 rue des Abbesses.
- 2010 : Djibril Bodian, *Au grenier à pain*, 38 rue des Abbesses.
- 2008 : Anis Bouabsa, *Au duc de la Chapelle*, 34 rue Tristan-Tzara.
- 2007 : Arnaud Delmontel, boulan-

gerie-pâtisserie-traiteur, 57 rue Damerémont.

Ainsi, une série de manifestations les impliquant aura lieu du 30 janvier au 4 février. Ce seront notamment des expositions (dans le hall central de la mairie), des ateliers de découverte pour les classes primaires. Des ateliers métiers pour les collégiens (dans la salle des Fêtes) animés par ces artisans, serviront de supports au cours de ces journées.

M. C.



## Les abeilles butineront dès mai à Montmartre

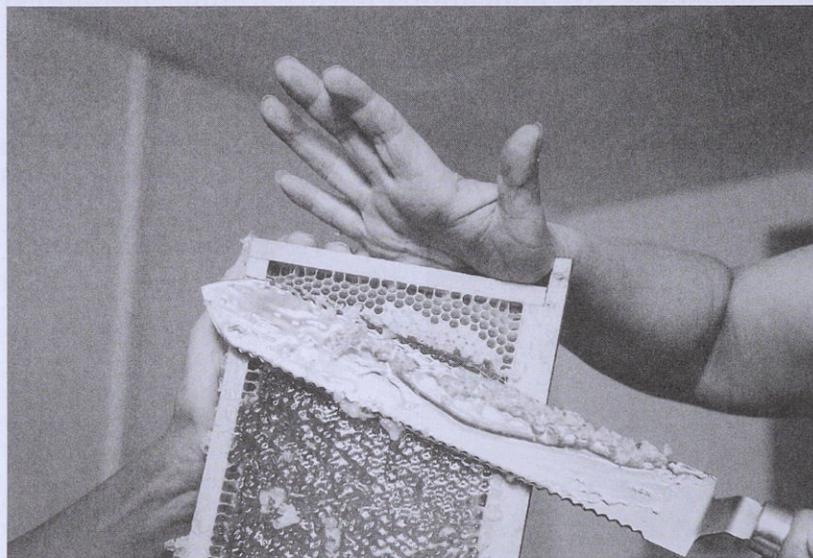
Cette fois, c'est sûr : les abeilles s'installent rue Gabrielle. La bonne nouvelle est tombée le 7 janvier, pendant la cérémonie des vœux de l'Association de défense de Montmartre (ADDM) qui travaille sur ce projet depuis longtemps. Elle était apportée par Pascal Julien, adjoint au maire du 18e en charge des jardins et de l'environnement. La mairie d'arrondissement était en effet sollicitée pour mettre en conformité ce terrain tout proche de l'Espace Dali.

Il s'agit d'un espace vert protégé où toute intervention est strictement réglementée. Les deux ruches seront donc installées et solidement fixées sur une plateforme de bois elle-même plantée sur des pilotis également en bois. Dans une autre partie du jardin, une cabane abritera les outils des apiculteurs. Près d'elle un petit abreuvoir, car les abeilles ont besoin d'eau.

Les travaux seront terminés en mai 2012 et, si tout va bien, les abeilles pourront prendre aussitôt leurs quartiers sur les pentes de Montmartre, bien exposées au sud.

### Récolte espérée: 15 à 20 kilos

Il s'agira d'abeilles *buckfast*. Les spécialistes de l'ADDM souhaitaient au départ une espèce plus locale dite *abeille noire*, mais il n'y avait pas de souche disponible et la *buckfast* a beaucoup d'avantages pour une installation en ville : elle est résistante, non agressive et n'a pas tendance à disperser de nouveaux essaims dans l'environnement. Que les passants se rassurent donc : les panneaux réglementaires "Attention abeilles" seront destinés au moins autant à recommander la protection des insectes qu'à inviter les promeneurs à la prudence ; à moins d'a-



La récolte du miel de la ruche installée aux Jardins du Ruisseau.

voir la sottise de s'attaquer aux ruches, on ne risque rien. Des plantes grimpantes empêcheront les abeilles de traverser le grillage qui sépare le jardin de la rue, les obligeant à voler plus haut, donc bien au-dessus des passants.

Le conseil de quartier a financé la formation apicole de quatre membres

**Butiner fleurs d'acacia, de tilleul et de lierre, aux floraisons successives tout au long de l'année...**

de l'ADDM. Ils ont obtenu leur diplôme auprès de la Société centrale d'apiculture qui a déjà développé plusieurs ruches dans la région et notamment à

Paris. Ils se relayeront auprès des abeilles de la rue Gabrielle pour pouvoir intervenir à tout moment en cas de problème. Ils espèrent bien récolter bientôt 15 à 20 kilos de miel par ruche. Car les abeilles se portent bien dans le 18e. En témoigne la réussite d'une première expérience, celles des ruches des Jardins du Ruisseau rue Belliard, sur le talus de feu le train de la Petite Ceinture.

Les abeilles de la rue Gabrielle disposeront de ressources abondantes dans le rayon d'environ 2 km où elles vont butiner : notamment des acacias, des tilleuls et du lierre dont les floraisons se succèdent du printemps à l'automne, et bien sûr les fleurs des balcons alentour et aussi celles du square Louise-Michel tout proche.

Marie-Odile Fargier

## Les kiosques d'artisans de la place Suzanne-Valadon

La place Suzanne-Valadon, au pied du funiculaire, vient de s'habiller de deux kiosques, installés côte à côte, l'un a été affecté à *It mylk*, spécialiste de la vente de yaourts glacés 0 % et le second à *Mademoiselle Charivari* qui propose des chapeaux.

L'un ressemble comme un frère aux kiosques à journaux traditionnels avec son dôme de zinc et ses fioritures Belle Époque, l'autre est plus trapu, plus sobre, son dôme est moins élancé. Il n'est pas laid, mais certains riverains auraient préféré deux kiosques identiques à l'ancienne.

### Pourquoi ces kiosques ?

Les activités de vente sur la voie publique existent depuis l'après-guerre à Paris et recouvraient jusqu'ici des réalités très diverses allant de l'activité de subsistance exercée par des gens en situation très précaire à un commerce lucratif exercé par des professionnels.

Les différents sites avaient, de même, un potentiel commercial très inégal. La Mairie de Paris a décidé, en mai 2010, de revoir sa politique et de répartir ces emplacements en trois catégories.

Maintien de l'ancien régime pour les titulaires les plus fragiles économiquement et socialement.

Nouveau régime de droit commun instaurant une procédure d'attribution collégiale et transparente devant une commission ad hoc.

Recours à des appels à projets spécifiques sur des emplacements dits "exceptionnels" qui seront à l'appréciation de la même commission.

Les deux kiosques installés place Suzanne-Valadon fin 2011 font partie de cette dernière catégorie. Une réflexion déjà ancienne entre la mairie d'arrondissement et la préfecture de police continuait pour se réapproprier cette place au détriment des tresseurs. Les nouvelles normes ont favorisé une décision rapide de la commission et une installation non moins rapide des deux kiosques.

M. C.

## Un buste de Poulbot, bientôt peut-être, à Montmartre

Pour rendre hommage au célèbre "père des gamins de la Butte", un buste de Poulbot devrait bientôt voir le jour à Montmartre. Le projet, commandé par l'association des Amis de Francisque Poulbot, a été confié au sculpteur Agnès Rispal. En plus d'être connue pour la réalisation de bustes, notamment celui d'Alfonse Allais, l'artiste a aussi été la lauréate du prix 2010 de la *Biennale de la palette, de l'objectif et du burin*, qu'organise la République de Montmartre.

Les amis de Poulbot souhaite-

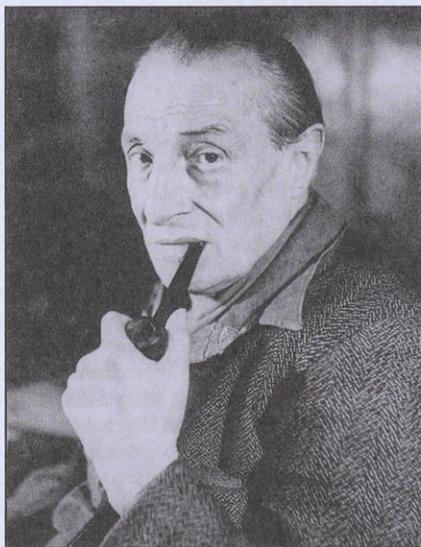
raient voir le buste érigé en haut de la rue du Mont-Cenis à l'angle de la rue Cortot. En effet, à cet endroit, on a une vue plongeante sur Saint-Denis, ville natale de l'artiste. Ainsi, ce lieu serait doublement symbolique de sa vie puisque Poulbot a habité longtemps rue Cortot.

Reste le plus difficile peut-être, le plus long également : obtenir toutes les autorisations des autorités municipales, que ce soit rue du Mont-Cenis ou ailleurs à Montmartre.

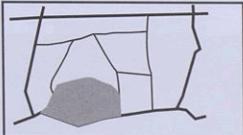
Sophie Djouder

## Le kiosque à journaux place des Abbesses : en avril

Ça y est, c'est fait, tout le monde est d'accord, tout le monde a validé administrativement le dossier. Les travaux d'installation d'un kiosque à journaux sur la place des Abbesses vont pouvoir commencer : démontage des cabines téléphoniques et installation du kiosque avec ses branchements. La livraison est prévue, cette fois c'est promis juré craché, pour début avril. ■



Francisque Poulbot en 1945.



## Disparitions programmées de commerces de proximité

Au-delà des disparitions d'échoppes liées aux consommateurs, certains commerçants se sentent en position de faiblesse vis-à-vis de leurs propriétaires, dans un quartier où les prix immobiliers ont fortement augmenté.

En juillet dernier, l'histoire de Gilbert Vimond avait réuni plusieurs milliers de Montmartrois autour d'une pétition et lors d'une manifestation. À deux ans de la retraite, et après vingt années passées à la tête de la rôtisserie Chicken Family (*famille poulet*), 57 rue des Abbesses, son expulsion, suite à un procès intenté par son propriétaire, My Hotel in France, était apparue comme le symbole du recul des commerces indépendants face aux enseignes nationales.

Depuis, d'autres cas similaires soulèvent le problème de la survie des petits commerces. Ainsi, le fleuriste, dont le même hôtel est propriétaire des murs de la boutique, pourrait être expulsé d'ici juin. Ainsi, également, Caroline Gaffet, gérante de la Tortue Bleue, magasin de meubles de tradition, 112 rue Lamarck, est en procédure d'expulsion.

### Une évolution inéluctable ?

Le sujet n'a rien de nouveau. Dans l'ensemble de la capitale, et depuis des années, de nombreux commerces de proximité cèdent la place à des supermarchés, des agences bancaires ou de téléphonie. «Si, humainement, ça me fend le cœur de voir les gens partir, ces changements reflètent l'évolution des

FAIRE SES COURSES DANS  
LES COMMERCES DE PROXIMITÉ  
À MONTMARTRE.COM



mentalités des nouvelles générations», explique Sylvie Fourmond, présidente de l'Association des commerçants Lepic-Abbesses. Ainsi, le boom des supérettes s'explique par la présence des jeunes actifs urbains. Ceux-ci privilégient ces commerces, plutôt que les bouchers ou poisson-

niers, en raison de leur ouverture tardive et des produits tout préparés qu'ils proposent.

De plus, certains métiers rencontrent un problème de renouvellement générationnel : dans une société qui valorise le bac bien plus que les CAP, «pour les charcutiers il est très difficile de trouver des apprentis», indique Sylvie Fourmond.

Le comportement des consommateurs n'est pas le seul facteur qui intervient dans les créations ou disparitions des petits commerces : le propriétaire des murs n'est pas toujours le gérant du magasin et peut avoir envie d'une opération d'un meilleur rendement financier. «Mon ressenti, c'est qu'à tout moment un commerçant peut se faire évincer par son propriétaire, affirme Sylvie Fourmond, même s'il est difficile de démêler les conflits réguliers qui les opposent.» De fait, de plus en plus d'indépendants louant leurs locaux se plaignent du rapport de force juridique à l'avantage des propriétaires. Dans le cas du procès perdu par la Chicken Family, le motif

avancé par My Hotel in France pour déclencher un procès était une cour intérieure encombrée par les poubelles. Conséquence : l'expulsion.

### Mais doit-on se résigner ?

Pour Caroline Gaffet, de la Tortue bleue, le problème est grave. Selon elle, «les propriétaires peu scrupuleux ont de nombreux moyens pour faire pression sur les commerçants, puis les attaquer en justice».

Dans son cas, depuis 2007 elle s'est vu imposer à plusieurs reprises des charges extraordinaires qu'elle juge «injustifiées» : 17 000 euros en 2007, puis 35 000 euros trois ans plus tard. Ces charges, d'abord payées puis contestées, l'ont menée à une situation financière délicate. Cela aurait permis à son propriétaire, l'étude Colonna d'Istria, d'intenter un procès pour retard de paiement de loyer.

Les intentions malveillantes de l'étude étant difficiles à prouver, le procès a bien eu lieu et Caroline Gaffet, à présent en procédure d'expulsion, se dit «décidée à dénoncer ce type d'abus». D'autres commerçants auraient signalé des situations similaires. Pour l'instant, «bien qu'on ait tous envie de prendre une banderole et de descendre dans la rue, nous sommes des commerçants et il faut s'y faire», conclut, résignée, Sylvie Fourmond.

David Le Doaré

## Polémique à Montmartre entre un ministre et le maire de Paris

Pour la deuxième fois en moins d'un an, Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État au commerce dans le gouvernement Fillon, est venu à Montmartre préconiser le classement de toute la Butte en «zone touristique». Le classement officiel en «zone touristique» n'a qu'une conséquence : autoriser tous les commerces à faire travailler leurs salariés le dimanche.

### Luxe et gadgets

Actuellement à Montmartre, deux secteurs sont ainsi classés : la rue de Steinkerque et un petit périmètre autour de la rue Norvins. Le maire de Paris est opposé à l'extension de ce système à toute la Butte. Il estime que cela accélérerait la tendance à la disparition des commerces de proximité au profit des commerces de luxe ou des

boutiques de gadgets pour touristes.

Il faut rappeler qu'actuellement, l'ouverture des magasins le dimanche n'est nullement interdite. Les commerces alimentaires ont le droit d'être ouverts le dimanche matin jusqu'à 13 h dans les mêmes conditions qu'en semaine. Après 13 h, et pour n'importe quel commerce, le propriétaire ou le gérant du magasin a le droit d'ouvrir le dimanche, à condition d'y travailler lui-même. Ce qui est interdit, c'est d'y faire travailler les salariés, en vertu de la loi sur le repos dominical d'août 2009.

Les syndicats sont attachés à cette loi. Un procès important est d'ailleurs en cours à ce sujet devant le tribunal de commerce de Paris, opposant les syndicats CGT, CFDT, CFTC, FO et SUD à douze magasins parisiens. ■

## Le Musée de Montmartre devrait rouvrir le 10 février

Le Musée de Montmartre est exceptionnellement fermé au public pour travaux depuis le 23 janvier et jusqu'au 10 février. Seules les activités pédagogiques du mercredi sont assurées.

Les travaux ont commencé l'été dernier et devraient durer jusqu'en 2014 mais par tranches successives, évitant au maximum les fermetures.

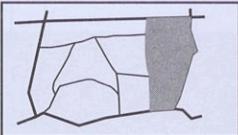
Outre de graves problèmes financiers, le Musée nécessitait une réhabilitation d'envergure que la Ville, propriétaire des lieux pouvait difficilement assumer. Menacé dans son existence même, il a été sauvé par accord intervenu avec la société Sofra, dirigée par Kléber Rossillon qui prend en charge toute la rénovation (12,6 millions d'euros) ainsi que la gestion du musée (voir notre numéro de juin 2011).

Situé rue Cortot, surplombant les

vignes, le musée se compose de deux corps de logis datant du XVIIIe siècle, ancienne maison de campagne d'un comédien du temps de Molière, Rosimond, et d'un bâtiment plus récent (fin XVIIIe), l'hôtel Demarne, extrêmement dégradé actuellement, ainsi que de jardins. Ces derniers ont déjà été redessinés et replantés avec ambiance Renoir reconstituée et petit salon de thé en plein air rappelant le bal du Moulin de la Galette.

Par ailleurs, les travaux continuent dans les bâtiments XVIIe. Le ravalement de la façade nord du musée (donnant sur les jardins) est terminé. Les travaux n'ont pas commencé sur l'hôtel Demarne, mais le diagnostic est fait et une étude est en cours sur son organisation future.

M.-P.L.



## Tramway : les rails sont posés, mais le chantier n'est pas fini

La mise en service reste prévue pour la fin de décembre prochain ou le tout début de janvier.

La mise en service du tramway T3 prolongé de la Porte d'Ivry jusqu'à la Porte de la Chapelle est toujours prévue pour les tout derniers jours de décembre 2012 ou les tout premiers de janvier 2013. Les travaux ont pris quelques semaines de retard, ce qui n'est pas anormal pour un chantier aussi énorme et aussi compliqué, mais les services de la Ville de Paris, maîtres d'ouvrage et coordinateurs, avaient prévu un volant de sécurité.

On avait d'abord annoncé que la phase des travaux (y compris la construction des stations) s'achèverait fin avril et qu'à partir de mai commencerait celle des essais et de la formation des conducteurs. En réalité, cette phase ne commencera qu'en septembre. C'est en août que le cauchemar des travaux sera complètement fini pour les riverains – car, inévitablement, tout cela aura causé de nombreuses nuisances. Dès la rentrée, les habitants verront les premières rames circuler, à vide, sur le trajet.

### Fin janvier, 70 % des rails

Où en est-on fin janvier ? Près de 70 % des rails sont posés sur les 14,5 kilomètres du parcours, et 80 % des trottoirs qui devaient être remaniés le sont. Les mâts pour l'électrification seront installés dès que la pose des rails sera achevée.

Les candélabres d'éclairage seront

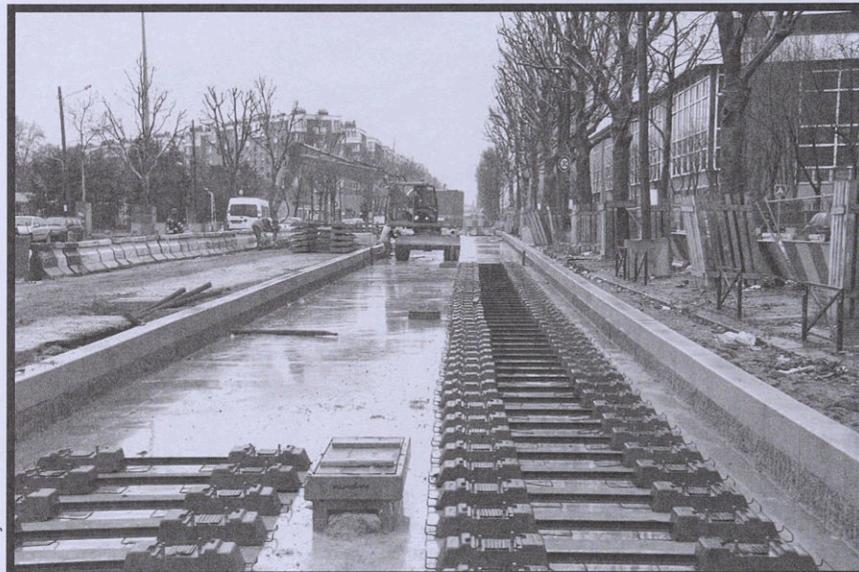
posés en mars et avril, le revêtement définitif et les gazons achevés en mai et juin. Les premières bandes de gazon ont été déroulées sur la plateforme du T3, à la Porte Dorée, en novembre dernier. Près de 60 000 m<sup>2</sup> de gazon embelliront le tracé à terme. Avant la fin de l'été, les baraquements de chantier seront enlevés, le mobilier urbain (horodateurs, bornes, panneaux de signalement, etc.) sera mis en place.

Sur le plan financier, les prévisions seront également tenues, affirme la municipalité. Le projet ne consiste pas seulement en l'ouverture de la ligne de tramway : il entraîne une requalification de l'espace sur les boulevards des Maréchaux, de façade à façade.

### À la Porte de la Chapelle

Dans notre arrondissement, entre la Porte d'Aubervilliers et la Porte de la Chapelle, en janvier, les ouvriers étaient en train de poser les rails. Des travaux étaient en cours aussi rue de la Chapelle afin de faciliter les accès des voyageurs, le passage des voitures, des autobus...

À la Porte de la Chapelle, les gros travaux de terrassement sont achevés (y compris le comblement de la trémie), mais la pose des rails n'y est encore qu'esquissée. La création de la plateforme terminus (devant le bureau de poste, à l'endroit où s'arrêtait le bus



Thierry Nectoux

Travaux pour la pose des rails. Au fond, la cité Charles-Hermite.

PC3 avant les travaux) devrait commencer prochainement.

Les riverains, notamment les habitants de la cité Charles-Hermite qui se trouvent en première ligne des nuisances, s'étaient plaints du manque d'information et de concertation. Une réunion avec eux a donc été décidée, tous les premiers jeudis du mois. Mais beaucoup ne peuvent pas y assister en raison de leurs horaires de travail ; et le chantier évolue constamment, ce qui rend impossible une information en temps réel.

Tous ces travaux représentent un

volume important de matériaux à recycler : l'objectif est que tout ce qui est enlevé, pavés, bordures de trottoirs, soit réutilisé, éventuellement après retaillage. «*Nous avons voulu un chantier qui soit le plus possible antigaspillage*», nous a dit Annick Lepetit, ancienne élue du 18e, qui, en tant qu'adjointe chargée de la voie publique à la municipalité de Paris, est la responsable au plus haut niveau de tout cela – et qui visiblement suit le déroulement des travaux avec passion.

René Molino

## L'Espace Chapelle en pleine forme

Deux ans après son ouverture, les activités proposées dans la tour du 93 rue de la Chapelle rencontrent un franc succès autant chez les résidents qu'auprès des habitants du quartier.

Deux tours de logements encadrent la Porte de la Chapelle : à droite en regardant vers la banlieue, c'est le 100 rue de la Chapelle ; à gauche, le 93. Leurs habitants vivent, notamment en raison des travaux du tramway et ceux du prolongement de la ligne 12 de métro, dans un environnement difficile (voir *Le 18e du mois*, janvier 2011). Mais au 93, il existe un espace d'activités culturelles, sociales, de loisirs.

«*Depuis que l'Espace a ouvert, la vie a changé dans la tour, les habitants se connaissent mieux et le lien social s'est renforcé, y compris avec les habitants alentour, se félicite Maryvonne, retraitée, très active au sein de ce centre d'activité. Le projet premier, ren-*

*forcer le lien social, est rempli.*»

L'Espace 93 s'étend sur 170 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée de la grande tour. Il est soutenu par le propriétaire de la tour, la société La Sablière, propriétaire du parc social de la SNCF. De nombreuses structures municipales et régionales à la culture et aux loisirs, comme le Grajar ou le projet musical Demos, participent aux animations. Le lieu fonctionne tous les jours et propose un choix d'activités qui ne fait que s'enrichir depuis deux ans.

Ainsi, l'Espace 93 accueille :

- Du chant en chorale, les vingt-deux personnes de *La Voix est libre* y répètent toutes les semaines. L'ensemble s'est produit lors de la fête des cent ans de l'École normale sociale en

novembre dernier.

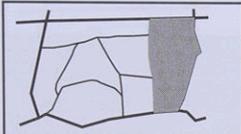
- Du soutien scolaire, grâce à un accord avec l'école élémentaire Maurice-Genevoix.
- De l'alphabétisation tous les jours.
- Des ateliers de tournage vidéo avec des primo-arrivants ou des apprenants.
- Un espace de jeu avec le Grajar pour les 11-14 ans.
- Découverte musicale : trois heures par semaine, une quinzaine d'enfants pratiquent un instrument avec des professeurs du conservatoire, avec à la clé un concert donné salle Pleyel.
- Une bibliothèque et une cédéthèque.
- Un atelier tricot et un atelier couture à la machine...

La liste des projets semble inépuisable. Ainsi, pendant les week-end, un

groupe de randonnée s'est constitué, et des sorties culturelles ont été organisées au "104", rue d'Aubervilliers. Pour plus de renseignements s'adresser au gardien de la tour.

Les activités s'étendent aussi dans la cour-jardin derrière l'immeuble. «*Nous essayons d'organiser un événement par mois, détaille Maryvonne. Pour Noël, il y a eu une petite fête avec stands de barbe à papa et vin chaud.*» Au cours de l'année, ont eu lieu une brocante, une dégustation de galette des rois, des pique-niques et sardinades. À plus longue échéance, «*nous avons en projet de faire de cet espace un jardin partagé.*» Décidément, pas si blême ce HLM.

Stéphane Bardinnet



## Espace Pajol : les travaux avancent

Dans cet espace, entre la rue Riquet, la rue Pajol, les voies ferrées et la rue du Département, deux des bâtiments sont achevés et viennent d'être livrés. L'achèvement des travaux dans la grande halle est toujours prévu pour la fin 2012.



Photos Noël Monier

Un bâtiment en bois, préfabriqué aux dimensions voules, est inséré dans les superstructures métalliques de la halle.

Deux des bâtiments du futur Espace Pajol sont achevés : d'une part le gymnase (près du collège Aimé-Césaire) qui a été inauguré le 25 janvier en présence de Bertrand Delanoë, de Daniel Vaillant et du champion du monde de judo Teddy Riner (voir page 6), et d'autre part le bâtiment d'entreprise, près du carrefour Pajol-Riquet.

Ce bâtiment sera entièrement habité par le groupement d'experts comptables Syndex (qui travaille principalement pour des comités d'entreprise et des syndicats). Les travaux d'aménagement intérieur (placards, mobiliers) y sont en cours.

Dans la grande halle, située près des voies ferrées et qui autrefois abritait des entrepôts SNCF, les structures métalliques ont été conservées. L'architecte a pris le parti d'insérer

un bâtiment en bois, fait d'éléments préfabriqués selon ses plans, entre ces structures métalliques. C'est à cela que travaillent actuellement les ouvriers.

Ce bâtiment en bois, qui occupera la moitié ouest de la halle, au niveau de la rue Pajol, accueillera une auberge de jeunesse, une salle de spectacle, des locaux associatifs, une cafétéria et une bibliothèque publique de quartier (voir ci-dessous). L'autre moitié de la halle, du côté de l'est, en contrebas, au niveau des voies ferrées, abritera un jardin intérieur.

Les toits de la halle seront formés de panneaux photovoltaïques permettant la production d'électricité. L'ensemble de l'Espace Pajol est d'ailleurs conçu selon des principes de "développement durable" et forme, selon l'expression de la muni-



En face de la grande halle, les travaux sont en cours pour une nouvelle rue reliant la rue Pajol à la rue Philippe-de-Girard.

cipalité, un "éco-quartier".

Les travaux de la halle devraient être achevés à la fin de 2012.

### Une nouvelle rue

En face de la halle, un autre chantier est en cours : la création d'une nouvelle rue qui reliera la rue Pajol et la rue Philippe-de-Girard. Sur ses rives seront construits plusieurs bâtiments, notamment une crèche.

Cette future rue est prolongée jusqu'à la rue Marx-Dormoy par un passage piétonnier qui, lui, est achevé depuis plusieurs mois. À l'origine, la municipalité présentait l'ensemble "nouvelle rue et passage piétonnier"

comme destiné à relier librement la rue Marx-Dormoy à la rue Pajol. Mais il se trouve que dans ce passage on a construit une résidence pour étudiants, gérée par le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires), et les étudiants, relayés par le CROUS, ont demandé que le passage soit fermé aux deux bouts.

Un compromis est intervenu. Dans la journée, la porte donnant accès au passage peut être ouverte par n'importe quel passant ; mais, visuellement, rien ne permet de s'en apercevoir. Conséquence : peu de gens empruntent ce passage – qui est fermé à 21 h. ■

### Le nom de Vaclav Havel pour la future bibliothèque Pajol

Le cadre de l'espace Pajol, et dont les locaux devraient être livrés fin 2012, pourrait porter le nom de Vaclav Havel. Lors de ses vœux aux Parisiens, le 5 janvier, Bertrand Delanoë en a fait la proposition afin d'honorer « l'homme politique engagé, l'homme de culture et l'homme du renouveau démocratique de la Tchécoslovaquie ».

Mort à 75 ans le 18 décembre 2011, l'écrivain Vaclav Havel fut, en 1989, une figure de proue de la "révolution de velours" qui mit fin au régime communiste en Tchécoslovaquie. Président de la République tchécoslovaque (1989-1992) puis de la République

tchèque (1993-2003), il était également romancier, dramaturge et essayiste.

La future bibliothèque, installée dans la grande halle, devrait ouvrir avec trente mille ouvrages à disposition. Ce sera la cinquième de notre arrondissement qui compte déjà la bibliothèque Clignancourt (63 000 livres adultes et 20 000 en jeunesse), la bibliothèque Goutte d'Or (22 800 livres adultes et 14 800 jeunesse), fermée pour travaux jusqu'en juin prochain, la bibliothèque Porte-Montmartre (12 500 livres adultes et 9 000 jeunesse) et la bibliothèque Maurice-Genevoix (16 000 livres jeunesse et 7 300 pour adultes). ■

### Ligne 12 : le tunnelier a fini son service



RATP

Une vue du tunnel qui va prolonger la ligne.

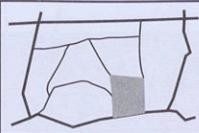
Un autre gros chantier se déroule à la Porte de la Chapelle en même temps que celui du tramway (voir page 11) : le prolongement de la ligne 12. Fin novembre, l'énorme machine du tunnelier avait achevé son travail : le tunnel est complètement creusé entre la station Proudhon-Gardinoux (qui deviendra pro-

chainement le terminus provisoire, à la lisière de Saint-Denis et Auber-villiers), et la Porte de la Chapelle. Il est même en grande partie équipé. Il reste maintenant à assurer le raccordement à la station actuelle Porte de la Chapelle.

La RATP a accepté, à cette occasion, de créer de nouveaux accès à cette station, plus au sud, sur la rue de la Chapelle. On peut voir, sur le trottoir impair, en face du mar-

chand de meubles et de l'immeuble de location de salles, l'escalier qui mènera aux nouveaux couloirs d'accès à la station. Sur le trottoir d'en face, côté pair, sera installé un ascenseur.

Nous n'avons pas pu avoir de précisions sur les dates de mise en service de ces nouveaux accès. ■



# Hervé Breuil démissionne de la direction du LMP

Il déclare avoir pris cette décision «dans l'espoir de voir naître des solutions durables». Une association de soutien au LMP s'est constituée.

Le Lavoir moderne Parisien n'est pas tiré d'affaires. L'association Procréart, qui gère le théâtre du LMP (35 rue Léon) et les programmes musicaux de l'Olympic-café (20 rue Léon), est sous une triple menace.

D'une part, ayant déposé son bilan, elle risque la liquidation. Le tribunal de commerce devrait prendre une décision en mars ou avril. Deuxièmement, le propriétaire actuel du bâtiment du LMP (à qui Procréart doit des mois de loyers en retard) a signé une promesse de vente avec un marchand de biens, dont tout porte à croire qu'il n'est pas intéressé par le maintien d'une activité culturelle, mais vise plutôt une opération immobilière. Enfin, la municipalité de Paris ne semble pas disposée à lui verser de nouvelles subventions.

### Pour le maintien des activités

À la demande de l'acheteur éventuel du bâtiment, une foreuse, à l'intérieur du LMP, perce des trous à 70 m de profondeur pour vérifier l'état du sous-sol, car cette partie de la Goutte d'Or a été bâtie sur d'anciennes carrières de gypse. La réouverture du théâtre est prévue pour le 4 février.

Une association de soutien s'est constituée, rassemblant habitants du quartier, associatifs, écrivains, cinéastes, danseurs, musiciens, metteurs en scène. Elle veut défendre le maintien des activités du LMP et de sa programmation, et la préservation du patrimoine historique que représente cet ancien lavoir.

Aux personnes qui avaient écrit à Daniel Vaillant en faveur du LMP et de Procréart, le maire du 18e a conseillé de se reporter à l'audit financier réalisé l'an dernier par les inspecteurs de la Ville. «On ne peut pas donner de l'argent à une association aussi mal gérée», a-t-il dit.

### Des messages venus de loin

L'association de soutien va analyser cet audit. Pour sa part, Hervé Breuil, directeur du LMP, répond en parlant d'un «audit partial et incomplet». Il accuse la mairie d'avoir programmé la disparition du LMP, notamment en favorisant la création, tout près de là, d'un nouveau centre culturel, sans concertation publique (voir ci-dessous).

Le 24 janvier, devant une assemblée générale de Procréart, Hervé Breuil a présenté sa démission du poste de directeur, «après des mois de lutte pour une reconnaissance du travail accompli et dans l'espoir de voir naître des solutions durables». La direction est désormais assurée par Anne Plouzennec, qui travaille au LMP depuis douze ans. Elle veut être la représentante de l'équipe des salariés qui se bat pour préserver son outil de travail.

L'association de soutien a reçu une



Septembre 2011, les lavandières du Lavoir manifestent devant l'Hôtel de Ville.

centaine de messages, certains venant du Mali, du Sénégal, des États-Unis. «Le travail accompli avec les artistes et auteurs dépasse les frontières du quartier», explique Anne Plouzennec. «Le LMP est un espace de diffusion connu par bon nombre d'artistes africains», ajoute Jérémie Nestel, de l'association de soutien.

Le romancier Alain Mabanckou, prix Renaudot 2008, déclare : «Le Lavoir moderne parisien, que je connais depuis des années, est un symbole de l'ouverture de la culture et de la diver-

sité.» Et le dramaturge Valère Novarina : «Je soutiens Hervé et le Lavoir de toutes mes forces !»

Le photographe Gérard Bloncourt a écrit à Bertrand Delanoë : «Parisien depuis plus de soixante ans, depuis l'exil de mon Haïti natale, je veux vous alerter sur la disparition de ce Paris populaire, à laquelle contribue malheureusement la politique culturelle de la Ville de Paris.» Il ajoute que «seule une préemption du lieu par la Ville peut stopper le processus» de mort du LMP. N. D.

## Un centre culturel tombé du ciel

Un centre privé littéraire et musical est programmé pour 2014 à l'angle des rues Myrha et Léon. Cette opération d'envergure a été lancée sans concertation.

Fin décembre, les habitants du quartier Château-Rouge ont vu apparaître, à l'angle des rues Léon et Myrha, un panneau annonçant la construction prochaine d'un «centre culturel» sur la friche du 32 rue Myrha - 8 rue Léon. Ce centre culturel privé d'environ 1000 m<sup>2</sup> sera consacré «aux musiques du monde».

La Semavip, quid dirige la rénovation du quartier pour le compte de la Ville, avait lancé une consultation début 2011 afin de désigner un «groupement d'opérateurs/gestionnaires chargé de concevoir, réaliser et gérer» un centre culturel privé.

«Une seule équipe a répondu à l'appel d'offres», explique-t-on à la Semavip. Elle a donc été désignée.»

Cette équipe est composée d'un groupement de sept structures : le Label Accords croisés qui se définit comme un «bureau de concerts, maison de production et label, qui axe son travail sur la recherche et la promo-

tion des grandes voix du monde», le Festival Au fil des voix qui se donne pour mission de rendre visibles de nouvelles productions discographiques du monde entier, l'association Quai des voix, collectif d'artistes, musiciens, chanteurs, chercheurs, pédagogues et producteurs dont le travail est dédié «aux traditions vocales du monde et aux valeurs artistiques et sociales qu'elles véhiculent», le Lieu-dit, qui gère déjà un restaurant littéraire rue Sorbier dans le 20e, et enfin Vox populi, Accent presse et Music Development Company.

### Programme ambitieux

Le centre culturel sera constitué de quatre plateaux de 250 m<sup>2</sup>. Au rez-de-chaussée, un restaurant littéraire. Dans les trois autres niveaux : une grande salle de travail de 100 m<sup>2</sup>. Des bureaux, un studio de mixage, une pépinière d'entreprises, des ateliers et des chambres pour des artistes en résidence.

La réception du chantier aura lieu, si tout se passe bien, en 2014. Quant aux aides de la Ville, les informations sont contradictoires. Un dossier de présentation du projet fait état d'un financement de la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris (DAC), qui mettrait 70 000 euros pour l'acoustique. La direction du Développement économique verserait 90 000 euros. Daniel Vaillant, quant à lui, a annoncé 50 000 euros d'aides provenant du Développement économique mais, selon lui, la DAC n'a pas prévu de verser de l'argent.

### «Jamais entendu parler...»

Tout ceci pourrait être considéré comme un très joli projet mais... les habitants du quartier et les acteurs culturels s'étonnent de le découvrir au hasard d'une pancarte. Notamment Hervé Breuil, directeur du théâtre situé dans la même rue, 35 rue Léon, qui se débat actuellement pour sauver son

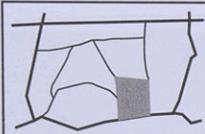
lieu. Pourtant le dossier déposé par le groupement d'associations auprès de la Semavip faisait état d'un travail en étroite collaboration avec les structures culturelles existant dans le secteur, notamment l'Olympic-café et le LMP. «Nous n'avions jamais entendu parler de ce projet», déclare, stupéfait, Hervé Breuil.

La Semavip s'enorgueillit généralement de sa démarche de concertation avec les habitants. Sur cet équipement, ce n'est pas le cas.

Les élus Verts ont posé la question lors du conseil d'arrondissement du 30 janvier. Comment peut-on lancer une opération aussi importante, dans un contexte de graves difficultés financières des structures culturelles existantes, sans aucune concertation ?

Dans un quartier où associations et habitants sont exigeants en matière de concertation, voilà un projet qui risque de beaucoup faire parler de lui.

Nadia Djabali

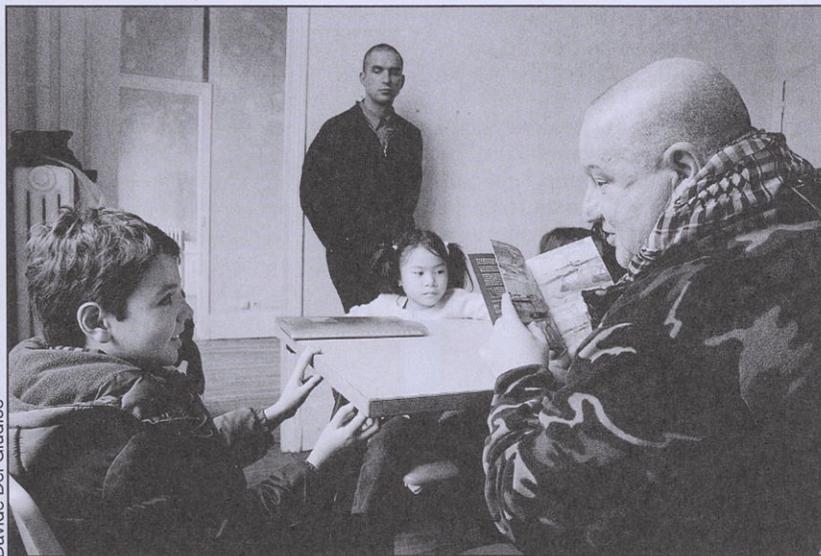


# Claude Lévêque, un artiste en résidence à l'école Budin

**C**laude Lévêque, artiste plasticien contemporain de renom, s'est installé à l'école Pierre-Budin. Depuis la rentrée de janvier, il est en "résidence" dans l'appartement inutilisé du directeur. Il n'y dort pas mais il y vient régulièrement passer la journée et y recevoir les élèves.

Il doit donner vie à cet appartement vide et y créer, d'ici avril et les vacances de Pâques, une installation, une de ces œuvres réalisées in situ et permettant de «voir le réel autrement» et d'inventer une ambiance dont il a le secret. L'artiste a été séduit par cet appartement, à la fois vrai et irréel, qui fut lieu de vie mais ne l'est plus. Il entend jouer sur cette dualité, peut-être aussi jouer avec la vue sur la cour de récré si vivante. Mais comment ? «Actuellement, je suis incapable de dire ce que je vais faire», confie-t-il.

Panne d'inspiration ? Maturation difficile ? Absolument pas. Claude Lévêque, qui «travaille beaucoup dans l'échange, la collaboration avec les gens», s'immerge dans la vie de l'école et dans l'imaginaire des enfants. «Je les reçois par petits grou-



Davide Del Giudice

pes, on discute, je les fais parler, dessiner, raconter leurs rêves, leurs envies, leurs idées». Amine (à gauche sur la photo), par exemple, aimerait jouer avec une chambre obscure et projeter dans l'appartement la cour de récré à l'envers. «J'enrage pour l'instant avant de rebondir et d'in-

terpréter leur vision.»

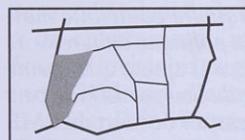
Il verra donc tout le monde, des petits de CP aux grands de CM2. Il est passé dans les classes, il a mangé à la cantine. Sa silhouette est familière des enfants qui l'appellent cérémonieusement Claude Lévêque mais qui le tutoient. Son œuvre leur est connue. Ils

ont vu des images et surtout ils ont visité sa dernière exposition, à la galerie Kamel Mennour, rue Saint-André-des-Arts.

Préliminaires actuellement puis construction de l'installation (peut-être une installation différente par pièce) : les enfants collaboreront également à cette phase, tout comme, l'artiste envoyé, ils travailleront jusqu'en juin sur l'art contemporain et sa signification pour eux. Ils le font avec leurs enseignants et aussi avec Nicoletta Colonna et Francesca Maongale de l'association de médiation culturelle *Reg'art de Paris*, partenaire de cette aventure.

Initier les enfants de la Goutte d'Or à l'art d'aujourd'hui est une priorité de Pierre Perrin, le directeur de l'école. D'ailleurs, la venue de Claude Lévêque fait suite à celle d'un autre artiste, le sculpteur Jean-François Fourtou qui, l'an dernier, avait transformé en un zoo en folie l'appartement directorial inutilisé, remeublé pour l'occasion de bric et de broc (voir notre numéro de mai 2011).

M.-P. L.



# Réhabilitation de la gare St-Ouen de la Petite Ceinture : l'appel d'offres est lancé

La Ville a racheté le bâtiment, mais va confier la réhabilitation et la future gestion à un opérateur privé. Elle confirme que le lieu aura une vocation culturelle, sans autre précision.

**O**n en sait un peu plus sur le projet de réaménagement de l'ancienne gare de Saint-Ouen (à l'angle de l'avenue de Saint-Ouen et de la rue Belliard), sur la Petite Ceinture. L'achat du bâtiment par la Ville de Paris à RFF (Réseau Ferré de France) est maintenant effectif, pour environ 1 million de francs. Il est en mauvais état, et masqué par les magasins d'un marchand de vaisselle dont la location (un "bail précaire") est venue à échéance en mars dernier. La gare proprement dite mesure 340 m<sup>2</sup> au sol ; avec les magasins cela fait 550 m<sup>2</sup>.

Que faire de cette ancienne gare ? La municipalité de Paris voudrait qu'elle devienne un équipement culturel, mais ne souhaite pas que la gestion, ni même les travaux de réhabilitation, soient assurés par la Ville. Le tout sera confié à un opérateur privé. Un appel d'offres a été lancé. L'opé-

rateur prendra en charge la réfection et la mise en valeur du bâtiment, en tenant compte d'un cahier des charges établi par les services de la Ville ; en contrepartie il obtiendra le droit à exploitation pour une durée de dix-huit à trente ans, par bail emphytéotique (de longue durée).

Une première sélection parmi les projets aura lieu en mai prochain, le choix final au dernier trimestre 2012. Fin des travaux prévue pour fin 2013. Une incertitude subsiste sur le sort des quais.

Quatre conseils de quartier sont concernés : deux dans le 18<sup>e</sup>, Grandes-Carrières et Porte-Montmartre-Moskova, et deux dans le 17<sup>e</sup>. Tous ont souhaité être associés aux décisions. Ils demandaient que l'activité culturelle organisée à l'avenir dans ce lieu ait au moins pour une part une dimension locale, et que cela soit pris en compte dans l'appel d'offres. Cer-

tains réclamaient la participation de leurs représentants à l'élaboration du cahier des charges, et l'introduction d'une clause obligatoire de consultation des habitants.

Mais coordonner les interventions de conseils appartenant à des arrondissements différents s'est avéré difficile, ce qui a laissé une grande liberté de manœuvre aux services de

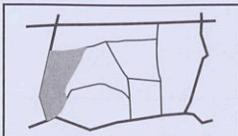
l'Hôtel de Ville. Ces exigences ne figurent pas dans l'appel d'offres.

Quelle activité culturelle y aura-t-il ? On ne le sait pas, mais une hypothèse est celle d'un café-concert du même type que *La Flèche d'Or*, qui est installé dans l'ancienne gare Charonne (rue de Bagnolet)... et qui a suscité, il y a quelques années, des plaintes de riverains à cause du bruit. ■

## Et la gare Ornano ?

**L**orsque des trains de voyageurs circulaient régulièrement sur la voie ferrée de Petite Ceinture, jusqu'en 1934, Paris était entourée d'un chapelet de gares. Certaines ont disparu, entre autres celle de La Chapelle. Dans notre arrondissement, il en reste deux, l'une à la Porte de Clignancourt ("gare Ornano"), l'autre avenue de

Saint-Ouen. La municipalité de Paris voudrait racheter aussi la gare Ornano, mais elle veut la racheter vide. L'une des entreprises qui étaient installées devant l'ancien bâtiment de la gare, une banque, est déjà partie, mais le départ de l'autre (KFC, restauration rapide) exige encore des délais. ■



## Prochain réaménagement de l'avenue de Clichy

Les travaux concernant les modifications sur la voirie commenceront en juillet. Mais une discussion s'ouvre aussi sur l'idée d'une "charte de qualité" concernant notamment les commerces.

L'avenue de Clichy est, pour la circulation automobile, un casse-tête, surtout dans le tronçon entre La Fourche et la place de Clichy. En effet, deux axes de pénétration dans Paris convergent à La Fourche : celui qui vient de la Porte de Clichy et celui qui vient de la Porte de Saint-Ouen. Et, une fois franchi le carrefour de La Fourche, cette partie sud de l'avenue n'offre que trois voies de circulation. En outre, souvent des véhicules de livraison y stationnent. Les embouteillages y sont fréquents.

Un projet de réaménagement de ce tronçon a été présenté au débat public au printemps dernier (voir *Le 18e du mois*, avril 2011). Les travaux com-

menceront en juillet 2012.

Des habitants et des associations ont demandé qu'on ne s'en contente pas, mais qu'on envisage aussi l'aspect de l'avenue, notamment «*la nature et l'apparence*» de ses commerces. L'idée d'étudier une "charte de qualité", à proposer aux commerçants et autres usagers de l'espace bordant l'avenue, a été retenue par les représentants de la municipalité.

Le débat risque d'être vif. Ce quartier a en effet quelque chose de paradoxal. Les rues en arrière de l'avenue de Clichy (rues Cavallotti, Étienne-Jodelle, Hégésippe-Moreau...) ont toutes les apparences de rues résidentielles, plutôt bourgeoises, alors que l'avenue, elle, a conservé un caractère très populaire, plus coloré, plus bruyant, plus heurté.

Un certain nombre d'habitants voudraient voir disparaître ce caractère. Consciemment ou non, une partie relativement importante des habitants du quartier s'inscrit dans l'évolution vers "l'embourgeoisement" que l'on constate à Paris depuis des décennies. Qu'on ne voie aucun caractère péjoratif dans l'emploi du mot "bourgeois" ici. Il s'agit du simple constat d'une réalité sociale – qui d'ailleurs s'affiche dans l'aspect des rues.

L'association DéClic 17/18 vient de rendre publiques ses réflexions en vue de cette "charte de qualité". Elle évoque la nature de l'appareil commercial «*inadapté aux attentes des gens du quartier*» et déclare que «*trop de rez-de-chaussée commerciaux*



Le carrefour La Fourche, point spécialement compliqué du réaménagement.

contrastent avec les immeubles qui pourraient être de belle facture».

Elle insiste sur la nécessité de respecter les règles existantes concernant la surface des étalages – sur ce point, personne ne peut lui donner tort. Mais elle évoque aussi l'idée d'une «*interdiction complète des étalages*». Elle souhaite des règles sur «*l'esthétique des devantures*» (mais qui en décidera ?), elle demande que soit obligatoire l'accord de l'architecte des Bâtiments de France pour

tout changement de devanture, elle veut un «*code des couleurs*»...

Elle demande enfin une sévérité accrue pour tous les stationnements illégaux, notamment des deux-roues sur les trottoirs. Il y aura sûrement accord général, mais restera à obtenir que la police agisse ; ce n'est pas évident, l'expérience le prouve.

Noël Monier

□ DéClic 17/18, 3 rue Étienne-Jodelle. 01 42 94 07 75. [www.declic1718-paris.org](http://www.declic1718-paris.org)

### Les grands axes du réaménagement

L'idée de rétrécir les trottoirs pour créer une voie supplémentaire de circulation n'a pas été retenue. Mais des espaces de stationnement pour les véhicules de livraison seront créés sur les trottoirs, entre les arbres.

Le couloir de bus sera maintenu dans le sens actuel, mais il sera en site propre protégé, c'est-à-dire séparé du reste de la circulation par un petit relief.

Le carrefour Le Fourche, qui actuellement pose de nombreux problèmes, tant pour les voitures et les bus que pour la traversée des piétons, sera complètement réaménagé. ■

### L'enquête publique est ouverte sur le prolongement de la ligne 14 afin de "désaturer" la ligne 13.

La ligne 13 (qui passe chez nous par Place Clichy, La Fourche, Guy-Môquet, Porte de Saint-Ouen) est surchargée à un point insupportable. Une solution pour la soulager : la doubler par un prolongement de la ligne 14 depuis Saint-Lazare, son terminus actuel.

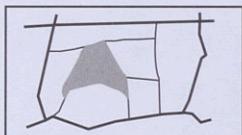
La ligne 14 prolongée passera par Pont Cardinet, Porte de Clichy, et aboutira à Mairie de Saint-Ouen. Elle assurera la correspondance, notamment, avec le RER C. Cette ligne 14 est entièrement automatisée. Ses stations ont des quais plus longs que ceux des lignes ordinaires, accueillant des rames qui auront sous peu huit voitures et qui peuvent atteindre, entre deux stations, des vitesses relativement importantes.

La mise en service de ce prolongement

est annoncée pour 2017. Coût des travaux : 1,2 milliard d'euros, financé à 70 % par les collectivités territoriales (les quatre départements concernés et la région) et à 30 % par la société du Grand Paris pour le compte de l'État.

Une enquête publique préalable est obligatoire, au cours de laquelle tous les habitants concernés pourront prendre connaissance du dossier et formuler leurs remarques. Pour Paris, le dossier d'enquête publique peut être consulté jusqu'au 17 février dans les mairies du 8e, du 9e et du 17e arrondissement.

Dans la mairie du 18e, des panneaux rappellent les grandes lignes du projet. On peut se procurer un dépliant indiquant les dates auxquelles la commission d'enquête tient des permanences. ■



## Clignancourt

### L'Indépendante, une coopérative alimentaire à la Maison Verte

Une coopérative alimentaire originale fonctionne depuis quelques mois à la Maison Verte avec une quarantaine de personnes, la plupart du quartier Clignancourt.

Baptisée *L'Indépendante*, elle propose, à prix coûtant, au prix des producteurs, des aliments secs (riz, pâtes, farine, sucre, café, haricots, lentilles, pois chiche, céréales pour petits déjeuners... et même savon ou shampoing). Ce sont des produits bio ou issus du commerce équitable, vendus moins chers que dans les magasins spécialisés car achetés en gros à de petits producteurs et stockés sur place, accessibles donc à un large public populaire.

C'est également une coopérative solidaire : l'adhésion y est libre, entre 2 et 10 €, mais une cagnotte a été mise en place où chacun peut, s'il le veut et selon ses moyens, mettre un peu plus. Une dizaine de familles en difficulté

ont pu, grâce à cela, rejoindre le groupe, et payer encore moins cher. Les distributions, où chacun se fournit à son gré et sans minimum imposé, ont lieu le jeudi soir entre 19 et 22 h.

De plus, plusieurs membres de la coopérative, adhérents par ailleurs d'une association proposant des fruits et légumes frais issus du Val-de-Loire, se proposent de mettre en place à la Maison Verte, à l'intention de familles à petits revenus, des paniers solidaires à prix préférentiels (7 € au lieu de 13 pour quatre kilos de légumes et un kilo de fruits). Ils cherchent un financement mais déjà, une association protestante du Gard, membre comme la Maison Verte de la Mission populaire évangélique, a offert mille euros. On envisage donc de pouvoir fournir bientôt dix paniers chaque semaine.

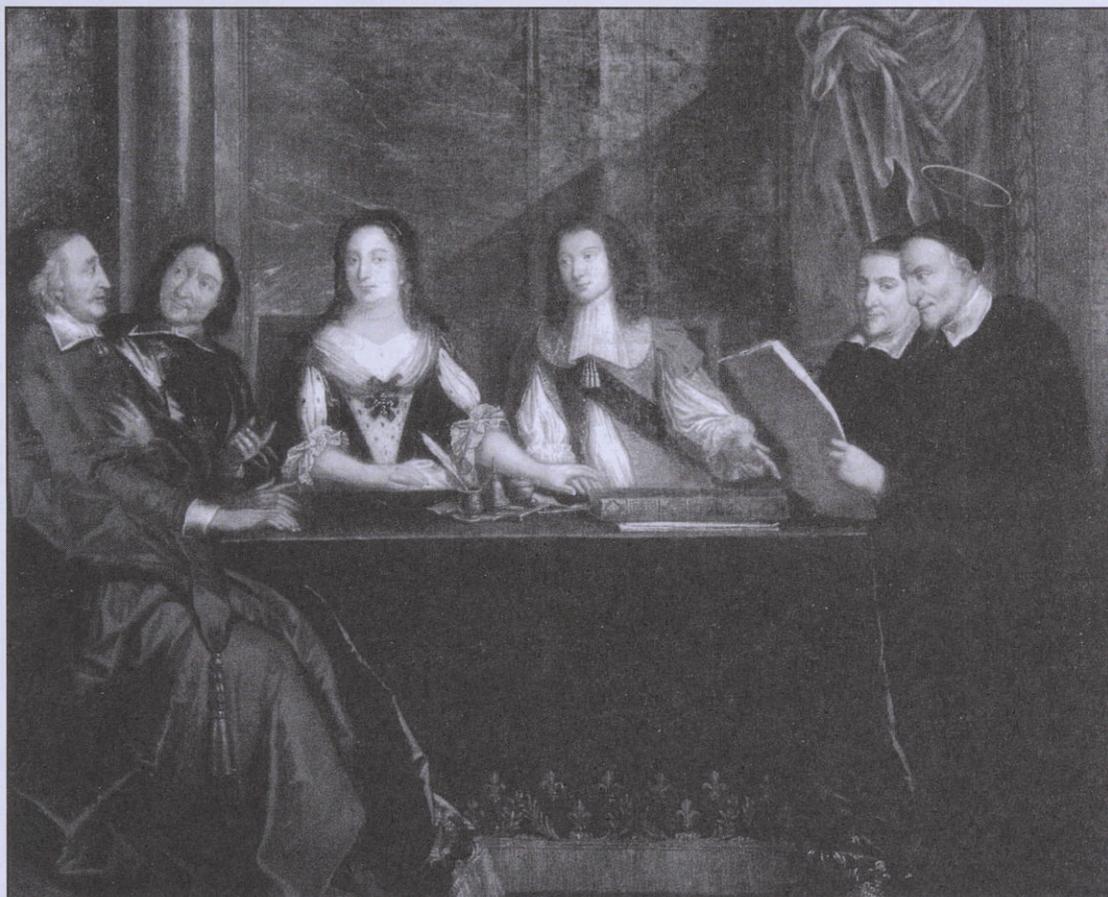
□ Maison Verte : 127-129 rue Marcadet. 01 42 54 61 25.

# 18e Histoire

Louise de Marillac et Vincent de Paul à La Chapelle (4)

## La longue bataille pour faire reconnaître l'ordre des Filles de la Charité par le pape

Dans les numéros précédents, nous avons raconté comment Vincent de Paul est devenu un des hommes les plus célèbres de France par son action en faveur des pauvres, et comment il a fondé avec Louise de Marillac l'ordre religieux des Filles de la Charité, qui a commencé son existence dans une maison de La Chapelle.



Ce tableau fait partie d'une série peinte peu après la mort de saint Vincent de Paul, à sa gloire. On le voit siégeant, durant la régence, au Conseil de la reine. À gauche, Mazarin. Au centre, Anne d'Autriche et le jeune Louis XIV, alors adolescent. Tout à droite, Vincent de Paul.

Malgré la protection de Richelieu et la bienveillance de quelques familles nobles, les ressources de la communauté des Filles de la Charité sont en permanence insuffisantes. Car la priorité est à ceux que Louise appelle « nos chers maîtres » : les pauvres, et spécialement les enfants que la misère du temps a jetés nombreux, abandonnés, dans les rues des villes.

Dans les maisons des Filles de la Charité, qui désormais s'ouvrent peu à peu dans de nombreuses provinces, on observe une stricte économie pour la nourriture et les vêtements. Louise de Marillac gardait le plus longtemps possible ses vieux habits, recousus, rapetassés, racontaient ses compagnes après sa mort. Elle achetait à des fripiers ces coiffes noires, appelées « capotes », avec lesquelles on la représente toujours.

Son activité inlassable ne l'empêche pas de consacrer des heures à la prière et sa santé souffre de ce surmenage. En 1639, elle se rend à Angers pour y mettre en place un groupe de Filles de la Charité. Elle y lance aussi une réforme de l'hôpital de la ville, où servent des dames

pieuses, mais dans des conditions d'ordre et de propreté douteuses : on y lave la vaisselle dans les salles des malades qui, eux, ne sont que rarement lavés... Mais à son retour à La Chapelle, Louise, épuisée par quatorze jours de route, tombe malade.

La maladie se prolonge jusqu'en janvier 1640. Vincent de Paul s'inquiète. « On prie pour vous en bien des endroits de Paris », lui écrit-il. Heureusement, elle a maintenant une adjointe efficace, Julienne Loret, 23 ans, que Vincent de Paul lui a envoyée. « Un petit corps possédant une grande âme », dit un historien de cet ordre religieux, qui la décrit « habile à résumer une conférence [nous dirions : à faire un compte rendu de réunion] comme à composer un remède ou à panser une plaie »...

Julienne est instruite. C'est utile, car volontairement Louise a choisi ses filles sur leurs capacités de travail, leur expérience des côtés pratiques de la vie et leur dévouement, bien plus que sur leur connaissance de la culture. Certaines

ne savent ni lire ni écrire et, « en plus de leur apprendre à saigner et à panser, Mademoiselle Legras [c'est ainsi qu'on appelle Louise, du nom de son mari défunt] doit parfois leur apprendre le Pater et le Credo article par article ».

### Le «siècle des saints»

À propos de cette première moitié du XVIIe siècle, on a employé l'expression «Siècle des saints». Chez les catholiques comme chez les protestants, cette période a vu se développer des pratiques de piété intense.

Côté catholiques, en plus de saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac, nous avons déjà cité saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal, qui ont créé ensemble l'ordre des Sœurs de la Visitation (les «Visitandines»). François de Sales a confié à Vincent de Paul la charge d'aumônier général des Visitandines à Paris.

Nous avons cité le cardinal de Bérulle qui, propagandiste inlassable de la Contre-Réforme catholique, a eu une grande influence sur les débuts de saint Vincent de Paul.

Nous avons cité la mystique Barbe Acarie, autour de qui s'était assemblé un cercle de dévots dont faisait partie Michel de Marillac, l'oncle de Louise. Elle s'est consacrée à l'introduction en France de l'ordre du Carmel, sur les traces de l'Espagnole sainte Thérèse d'Avila...

Mais ce «Siècle des saints» est aussi le temps de scandales retentissants. En 1633 a éclaté l'affaire des «possédées de Loudun» : des religieuses hystériques accusaient de sorcellerie leur confesseur, le prêtre Urbain Grandier, qui l'a payé d'affreuses souffrances et de sa vie. D'autres affaires du même genre, dans d'autres villes, dans une sorte d'effet de contagion, amèneront les autorités publiques à réfléchir aux excès de la religiosité et conduiront plus tard Louis XIV à prendre des décisions sur la réforme des couvents.

### La religieuse, sœur du libertin

Cette période est aussi celle, paradoxalement, où naît le courant des «libertins», c'est-à-dire ceux qui préconisent la liberté de pensée. Les idées des «libertins» ne sont pas nouvelles. Avant eux, des hommes tels que Montaigne les avaient développées. La nouveauté, c'est que maintenant les «libertins» commencent à représenter un courant de pensée organisé.

Plusieurs d'entre eux travaillent dans l'entourage de Richelieu. Ce ne sont pas des réformateurs sociaux ; au contraire ils défendent la construction d'un État centralisé et autoritaire, fondé sur des lois rationnelles (ou censées l'être) qui s'imposeraient à tous.

L'un des «libertins» les plus connus, François Luillier, habite justement, lui aussi, le village de La Chapelle. Nous avons raconté sa vie et celle de son fils, le poète satirique Chapelle (voir Le

**Une période d'intense bouillonnement intellectuel.**



**Louise de Marillac distribuant du pain aux pauvres. (Image pieuse du XIXe siècle. À l'époque de Louise de Marillac, les Filles de la Charité ne portaient pas encore ce costume.)**

18e du mois, octobre, novembre et décembre 2009). Haut fonctionnaire, membre de la Chambre des comptes du royaume, François Luillier était l'ami intime du philosophe-chanoine Pierre Gassendi qui tentait d'introduire en France la philosophie épicurienne.

Il existe entre le milieu des dévots et celui des libertins des liens, au moins parentaux. La propre sœur de François Luillier, Hélène-Angélique, est la supérieure d'une des maisons des religieuses Visitandines à Paris ; Vincent de Paul est son conseiller spirituel. Et Barbe Acarie la carmélite, citée plus haut, est par sa mère, Marie Luillier, une cousine éloignée de François.

1636 est l'année où Louise de Marillac s'est installée à La Chapelle, l'année de la création des *Filles de la Charité*. Et l'année suivante, 1637, voit la parution du fameux *Discours de la méthode* de Descartes, qui prône le "doute méthodique" et la valeur de la raison. Toutes ces coïncidences de noms et de dates donnent une idée de cette période : un temps d'intense agitation sur le plan intellectuel autant que politique.

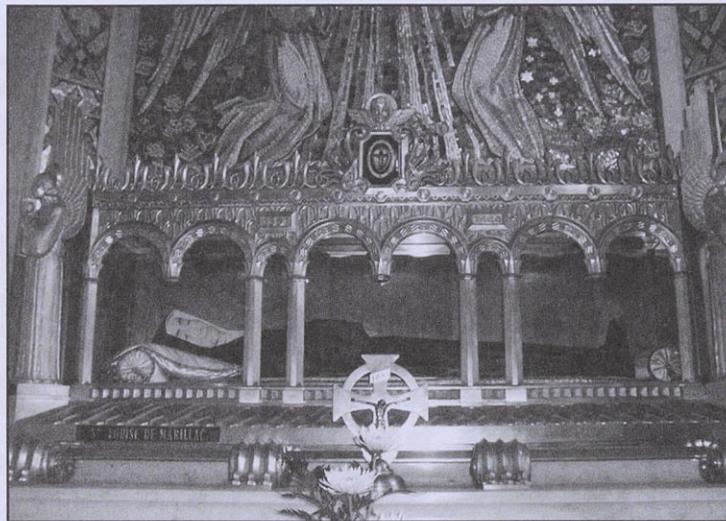
### Cloîtrées ou non cloîtrées

En 1642, la maison de La Chapelle étant devenue trop petite, Louise de Marillac et ses Filles s'installent un peu plus au sud, au faubourg Saint-Denis. À ce même moment, Vincent de Paul entreprend les premières démarches pour faire reconnaître les *Filles de la Charité* comme un ordre religieux à part entière. Il se heurte à un obstacle : selon une décision du Concile de Trente, les communautés de femmes ne peuvent être reconnues officiellement par l'Église que si elles sont cloîtrées.

"Monsieur Vincent" bénéficie de la bienveillance de l'archevêque de Paris : celui-ci est à ce moment Jean-François de Gondy, frère de l'ancien lieutenant général des galères Philippe-Emmanuel de Gondy dont Vincent de Paul a été l'aumônier et l'ami (voir notre numéro 188). Mais d'autres évêques lui sont fermement opposés, tel celui du Mans qui interdit l'installation des Filles de la Charité dans sa ville. Et surtout, il y a auprès du pape, à Rome, des conseillers ecclésiastiques français issus du clan des "dévots", qui ne pardonnent pas à Vincent ses liens avec Richelieu, leur ennemi politique.

Il faudra treize ans de démarches pour que les *Filles de la Charité* deviennent le premier ordre de religieuses non cloîtrées reconnu par la papauté. Ce succès juridique aura dans l'histoire intérieure de l'Église de grandes conséquences.

Cependant, Richelieu est mort en 1642. Il a recommandé au roi, pour lui succéder, un homme qui a sa confiance, Mazarin, et le roi suit cet



**Le tombeau de Louise de Marillac, dans la chapelle des religieuses de la rue du Bac. L'ornementation exubérante reflète bien peu l'idéal de pauvreté de la sainte...**

avis. Né en Italie, devenu cardinal très jeune sans être prêtre, Mazarin est arrivé en France en 1630, chargé d'une mission diplomatique pour le pape... et y est resté, passant au service de Richelieu. Il ne perdra jamais son accent d'origine et cela contribuera à son impopularité.

### Au Conseil de la reine-mère

Un an plus tard, c'est le roi Louis XIII qui meurt. Son fils, Louis XIV, n'a pas encore 5 ans. Comme cela s'était produit trente-trois ans plus tôt à la mort d'Henri IV, la reine-mère doit assurer la régence. Anne d'Autriche se situe clairement du côté des "dévots". On s'attend à ce qu'elle rompe avec les orientations de Richelieu et renvoie les hommes mis en place par celui-ci. Pas du tout : elle conserve Mazarin, maintient la politique de centralisation du pouvoir, de contrôle de l'Église par le gouvernement royal, de guerre contre l'Espagne.

Mais la politique du Premier ministre et de la reine rencontre une opposition grandissante, due à de nouvelles augmentations des impôts, à la pauvreté qui ne cesse d'augmenter dans le peuple, à l'hostilité des grands nobles et des hauts fonctionnaires, déçus de ne pas obtenir les pouvoirs qu'ils espéraient. Des émeutes éclatent, des complots se trament. Et en 1648 c'est la révolte générale, la "Fronde", une guerre civile qui gagne toute la France et qui porte la misère à son comble.

Anne d'Autriche a fait entrer Vincent de Paul, qu'elle admire, dans son Conseil. Il devient en quelque sorte le ministre des Cultes. Il siège au côté de Mazarin. Il tente d'attirer l'attention sur l'accroissement du nombre de pauvres, de faire prévaloir une politique de conciliation : rechercher la paix avec l'Espagne et l'apaisement dans les conflits internes, renouer les liens avec le pape...

### Retz, un drôle d'évêque

À la tête de la Fronde, on trouve des grands seigneurs tels que Condé, cousin du roi, des grands bourgeois, notamment les membres du Parlement de Paris, et aussi un ecclésiastique sur lequel il vaut la peine de s'attarder : Paul de Gondy, plus connu sous le nom de cardinal de Retz. C'est le fils de Philippe-Emmanuel, cité plus haut. Vincent l'a tenu sur ses genoux alors qu'il était encore presque un bébé et il l'aimait beaucoup.

Quand éclate la Fronde, Paul de Gondy est âgé de 35 ans, il est évêque coadjuteur de Paris et il attend le moment où il succédera à son oncle comme archevêque. Il est surtout connu de nos jours pour sa place dans l'histoire littéraire : à la fin de sa vie, il écrira des *Mémoires* d'un style admirable, qui feront de lui un des plus grands écrivains du XVIIIe siècle.

Alors qu'il était jeune homme, Paul de Gondy a suivi une des retraites que Vincent de Paul organisait à Saint-Lazare pour les prêtres. Dans ses *Mémoires*, il raconte ainsi cet épisode de sa vie :

*«Comme j'étais obligé de prendre les ordres [autrement dit, de devenir prêtre], je fis retraite à Saint-Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est, sans comparaison, le plus criminel devant Dieu, mais sans doute le plus sage devant le monde.»*

On l'a compris : le cardinal de Retz est un "libertin". Il n'affiche d'ailleurs, dans sa vie personnelle, aucun respect pour la morale qu'il prêche en tant qu'évêque. Il a des maîtresses, il fait des affaires financières pas toujours claires... Il devient un des principaux chefs de la Fronde.

En 1652, Mazarin réussit à faire arrêter des chefs de la Fronde, dont le cardinal de Retz. Vincent de Paul, qui n'a jamais désavoué l'amitié qu'il lui porte, lui rend visite dans sa prison. Scandale ! Vincent est contraint de quitter le Conseil de la reine.

### Les famines réapparaissent

En 1653, les troupes de la Fronde sont définitivement vaincues, les leaders font leur soumission et obtiennent leur pardon. Retz le libertin devient archevêque de Paris, comme prévu, à la mort de son oncle en 1654. Il le restera jusqu'en 1662, date à laquelle le roi le nommera abbé de Saint-Denis. Il aura ainsi sous sa coupe les villageois de La Chapelle, car l'abbaye de Saint-Denis détient les droits seigneuriaux sur toute cette région.

Cependant les guerres ne sont pas finies. Et les récoltes sont tantôt bonnes (1656 et 1657), tantôt catastrophiques. Les famines réapparaissent périodiquement. Il faudra la paix définitive avec l'Espagne, en 1658, pour que l'ordre revienne dans le royaume.

Parmi les *Filles de la Charité*, les troubles de la Fronde ont provoqué des dissensions. En 1648, un certain nombre d'entre elles demandent qu'on abandonne l'œuvre des Enfants trouvés, estimant que la congrégation n'en a plus les moyens financiers. Louise de Marillac réunit une assemblée générale. Vincent de Paul y prend la parole :

*«Or çà, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures comme étant vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées. Voyez maintenant si vous voulez les abandonner à votre tour. Leur vie et leur mort sont entre vos mains.»*

L'assemblée décide, à une forte majorité, de poursuivre l'œuvre.

### «Je vous rejoindrai bientôt.»

La santé de Louise de Marillac se dégrade. En mai 1656, on croit la perdre, mais elle se remet. Quelques semaines plus tard, une mauvaise chute l'immobilise pour plusieurs mois. L'année suivante apparaît une enflure à l'épaule, qu'on soigne par des saignées. De plus en plus faible, le visage diaphane, elle n'a plus la force de diriger l'ordre. Le 4 février 1660, une fièvre la cloue au lit. Elle meurt le 15 mars.

Vincent de Paul ne va pas mieux. Au couvent Saint-Lazare, il n'a plus la force de participer aux réunions. Il ne peut plus se tenir debout pour dire sa messe. Le 14 décembre 1659, il a eu un malaise pendant une conférence qu'il prononçait devant les Filles de la Charité. Il n'a pas pu se rendre au chevet de Louise de Marillac mourante. Il lui écrit : *«Vous prenez les devants. Je vous rejoindrai bientôt.»* Il meurt le 27 septembre 1660, six mois après elle. À ses obsèques, aucun représentant du roi ni de la reine. Mais les pauvres se succèdent sans interruption devant son cercueil.

Mazarin meurt en 1661. Le jeune Louis XIV décide alors, à 23 ans, d'exercer seul désormais le pouvoir, et renvoie sa mère à ses exercices de piété. Une nouvelle ère historique s'ouvre.

Noël Monier

## Une République sur la Butte

• *Vive la République de Montmartre, une belle histoire de 1920 à nos jours*, par Jean-Claude Gouvernon et Martine Clément. Edition La République de Montmartre, 192 pages, 25 €.

**A** l'occasion des 90 ans de la République de Montmartre, deux auteurs reviennent sur les événements qui ont jalonné son histoire. Elle possède son propre Président de la République, ses ministres, son garde champêtre, sans oublier ses petits poulbots et ses vignes. Depuis 1921, la République de Montmartre veille à préserver les traditions montmartroises.

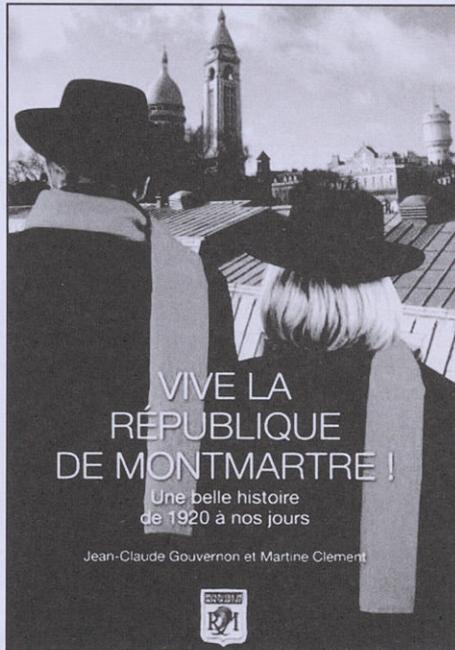
Pour lui rendre hommage, Jean-Claude Gouvernon, ancien président de l'association des Amis de Francisque Poulbot, en duo avec Martine Clément, documentaliste au musée d'Orsay, retrace les grandes heures de cette célèbre institution dans un livre richement illustré. On y découvre une longue histoire qui commence, par «un soir d'hiver morose de 1920», à la Taverne de Paris (aujourd'hui disparue). C'est là qu'un groupe d'amis artistes (peintres et dessinateurs) autour de Poulbot, Willette, Neumont et Forain décident de fonder une république "symbolique". Sa devise : «faire le bien dans la joie !».

Sous l'impulsion de Francisque Poulbot, le dessinateur des gosses débraillés et délurés du Montmartre d'antan, la République décide très vite de voler au secours de l'enfance déshéritée. «À l'époque, la Butte était un immense terrain vague où les gamins erraient dans la douleur et le besoin», explique Jean-Claude Gouvernon, aujourd'hui ministre de la République de Montmartre, chargé du patrimoine de Poulbot.

### Préserver le patrimoine

Dans l'entre-deux guerres, des fêtes sont organisées pour récolter des fonds, et en avril 1923, Poulbot ouvre le premier dispensaire de la République afin de sauvegarder la santé physique et morale des gamins de Montmartre. Jean-Claude Gouvernon, qui a eu la chance de le rencontrer deux fois, se souvient : «Avant d'être l'artiste que l'on connaît, Poulbot était avant tout un profond humaniste. Un homme élégant et généreux qui ouvrait sa porte à tout venant et offrait ses dessins.»

La République de Montmartre œuvre aussi pour la sauvegarde du patrimoine. Elle sera même à l'origine de la renaissance des vignes. En 1929, pour s'opposer à la construction d'HBM (ancê-



La couverture du livre.

res de nos HLM), Poulbot et son ami, l'architecte Romain Delahalle, prendront l'initiative de créer, à l'angle de la rue Saint-Vincent et de la rue des Saules un square. Quatre ans plus tard, avec le soutien de la Ville, on y plantait une vigne.

Le Clos Montmartre était né, ainsi que la Fête des Vendanges, manifestation ludique et culturelle avec grand défilé folklorique où les "Républicains de Montmartre" défilent en cape noire et écharpe rouge, leur uniforme choisi en hommage à celui qu'arborait Aristide Bruant.

Aujourd'hui, si le dispensaire a disparu, l'esprit de Poulbot est resté intact. Grâce à l'action bénévole de ses membres, la République de Montmartre poursuit ses œuvres caritatives tout en préservant la légende de la Butte. «C'est important que l'histoire de Montmartre se transmette», conclut Jean-Claude Gouvernon, qui regrette que la jeune génération s'y intéresse peu.

Sophie Djouder

## Une solution pour le Grand Parquet ? Le jardin d'Éole

**E**st-ce une fin de spectacle pour le théâtre du Grand Parquet, installé depuis près de six ans dans la cour du 20 rue du Département, et sommé de déloger au 29 janvier ? Il doit vider les lieux pour permettre, à cet endroit même, les travaux d'un IUT, programmé dans le cadre de l'aménagement de l'Espace Pajol (voir page 12). Mais il semblerait qu'il puisse être relogé tout près, être accueilli sur l'esplanade du jardin d'Éole.

François Grosjean, directeur du Grand Parquet, et son équipe avaient été d'abord avertis qu'ils devaient partir en juin dernier, puis sursis leur avait été accordé jusqu'au 29 janvier. Ce sursis est expiré et, bien qu'ils aient affirmé leur intention de rester sur place, de «résister» jusqu'à ce qu'une solution de relogement soit trouvée, dans le 18e, insistaient-ils, ils vont devoir obtempérer. Les travaux n'attendent pas.

Toutefois, on peut aujourd'hui espérer que l'arrêt de leurs activités si appréciées dans le quartier (dix mille spectateurs y ont assisté depuis le début) n'est pas définitif. En effet, à l'initiative de Pascal Julien, l'adjoint aux Espaces verts du 18e, le Grand Parquet pourrait être remonté devant le jardin d'Éole, rue d'Aubervilliers.

### Un ancien "parquet de bal"

Cette salle de spectacle est un ancien "parquet de bal" : une structure de bois, légère, facilement démontable et remontable, mais les recherches d'un nouveau site dans l'arrondissement avaient été vaines jusqu'à présent. Une possibilité de l'expatrier dans le 13e, au parc de Choisy, avait été envisagée mais avait capoté. L'idée, d'ailleurs, avait été déclinée par François Grosjean, alors que la solution Éole lui agréait pleinement.

«Il reste à vérifier que le sol est assez stable pour supporter la structure. Il faudra aussi diminuer de 4 mètres la longueur du local qui mesure actuellement 28 mètres sur 13. Il y aura d'autres problèmes à régler : le chauffage, l'installation de toilettes et la sécurisation du lieu qui ne sera plus protégé, comme rue du Département, par des murs et une grille», souligne Pascal Julien.

Tout cela va prendre du temps. Mais l'insistance de François Grosjean, qui n'a cessé depuis deux ans de s'adresser aux autorités municipales, et la volonté de celles-ci de maintenir en vie le théâtre, devraient enfin payer. ■

À découper ou recopier

## Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement un an + 18 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : 80 €

(24 € abonnement un an + 56 € cotisation)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement + 18 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

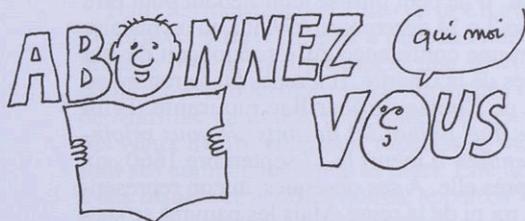
NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... E mail : .....

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



**LE MOIS DU**  
**18<sup>e</sup>**  
**Expositions**

**25 millions de réfugiés climatiques : une expo à la mairie**

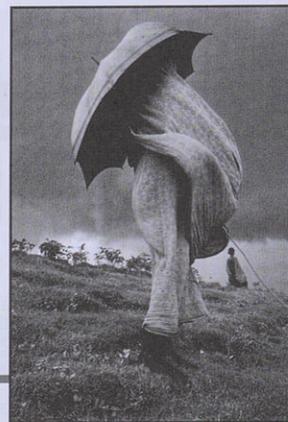
À la mairie, du 6 au 18 février, exposition de photos sur les réfugiés climatiques. Rencontre-débat, mardi 7 (à 20 h) avec le collectif Argos, créateur de

l'exposition, et l'Agence parisienne du climat.

Il s'agit des populations obligées de quitter temporairement ou définitivement leur habitat à cause des dégra-

dations de l'environnement : désertification, déforestation, érosion, pollution des sols, menaces d'inondations voir de disparition à cause du réchauffement

de la planète et de la montée des eaux. Évalués à 25 millions de personnes en 2008, elles pourraient atteindre les 150 millions à la fin du siècle.



**Au BAL Foto/Grafica, les livres de photographie latino-américains**

● Jusqu'au 8 avril. 6 impasse de la Défense (métro Place Clichy). 01 44 70 75 50.



Photo de Martin Chambi.

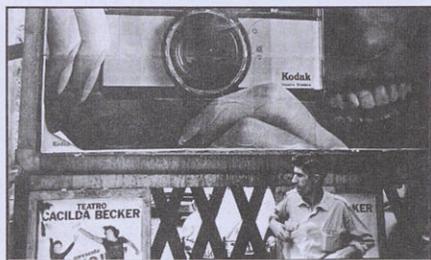


Photo de Paolo Gasparini.



Sergio Larrain.

Avant cette exposition, l'histoire des livres de photo en Amérique latine n'avait jamais été explorée. Parmi les 150 livres représentés ici, certains sont très rares ; il en est dont il ne subsiste que deux ou trois exemplaires. Sur les murs et dans les vitrines, on peut voir les livres, et des agrandissements de pages, et beaucoup de tirages originaux.

Mais ce n'est pas un intérêt de collectionneurs qui a motivé les auteurs de l'expo. «Le livre est sans doute la manière la plus sérieuse et la plus vivante de montrer les photographies et de les faire circuler», explique Horacio Fernandez.

La plus sérieuse : car, aux yeux du commissaire de l'exposition, comme aux yeux des animateurs du Bal, la photo, en tant que porteuse d'informations et de messages, et en tant qu'art, fonctionne très diffé-

remment de la peinture. Son intérêt fondamental se dévoile non pas lorsqu'on affiche une "belle photo" sur un mur, mais dans une série, un ensemble de photos, qui expose et analyse une situation ou un état du monde, raconte un récit, exprime une façon de voir ou de ressentir.

**Pur Indien**

L'histoire de la photo latino-américaine, telle qu'elle apparaît ici, est ancienne et jalonnée de grands noms. L'un des plus anciens est celui de Martin Chambi, qui a commencé comme photographe itinérant dans les années 1920, allant de village en village dans les Andes du Pérou. Ses photos témoignent de la vie des paysans indiens. Martin Chambi était lui-même un pur Indien.

Mais, curieusement, on trouve dans cette exposition peu d'images de cette réalité archaïque

(si l'on excepte le beau travail de la Brésilienne Claudia Andujar chez les Indiens Yanoman en Amazonie).

C'est que, explique le catalogue de l'expo, si les photographes européens ou états-uniens de passage «préfèrent sortir de leurs hôtels et chercher les surprises auxquelles les textes et images d'autres voyageurs les ont préparés, en revanche, les Latino-Américains fixent presque exclusivement leur attention sur leur environnement urbain, moins curieux des immenses étendues presque vides qui entourent les villes».

Pour n'en citer que quelques-uns : l'admirable *En rectangulo en el mano* de l'Argentin Sergio Larrain (immense photographe qui a mystérieusement choisi, à un moment, de se retirer du monde et de ne plus faire d'images), *Para verte mayor* ou *Retromundo* de

Paolo Gasparini (qui oppose monde d'hier et monde d'aujourd'hui), ou *Imagenes de la Ceibita* de Carlos German Rojas...

Beaucoup de ces livres ont un caractère politique fortement marqué. Ce qui n'est guère étonnant si l'on connaît l'histoire de ces pays.

André Constant

□ En marge de l'expo, sont programmés des films au Cinéma des Cinéastes, et des rencontres (ainsi, le 15 février, avec Susan Meiselas, auteur de livres célèbres sur le Nicaragua, le Salvador, le Chili).

**Galerie AVM Alexis Gorodine et les plantes**

● 42 rue Caulaincourt. 01 42 54 09 09. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 h 30.

Je ne sais pas pourquoi, les peintures de Gorodine ont toujours évoqué pour moi l'art pariétal, cet art magnifique dont nos lointains ancêtres ornaient les cavernes. Peut-être à cause des fonds gris, ocre ou bruns de ses tableaux, souvent maculés, sur lesquels le sujet se détache dans un mouvement d'une force irrésistible.

Le sujet, ce furent des animaux, singes, chiens, oiseaux... puis une magnifique série sur les insectes. On peut en voir encore aux cimaises de la galerie AVM où il expose régulièrement (entre autres, un



magnifique papillon, un impressionnant moustique géant). Mais dans ses toiles les plus récentes, le Sarthois Gorodine se tourne vers l'univers végétal.

Comme pour les insectes, il inscrit le nom du sujet représenté, dans un graphisme rugueux qui renforce la peinture. Pour les plantes, leurs noms savants, en latin : *brassica* (le chou), *beta vulgaris* (la betterave), et *brunonia sericea*, *raphanus sativus*, *amaryllis*... Parfois le nom est absent, on reconnaît un oignon, des pommes, des fleurs diverses. N.M.

**À l'Institut des cultures d'islam**

**Muslim Pride**

Du 16 février au 17 mars

À l'Institut des cultures d'islam, *Muslim Pride*, dépasser les islamophobies européennes traite des relations de l'islam avec les médias, la publicité, les cadres législatifs...

Informative et pédagogique, elle fait également appel à l'humour. Elle dénonce le paternalisme aussi bien que l'«islamoparanoïa». Un mur montre des "unes" de presse excitées et délirantes au point d'en être comiques. Citons aussi l'artiste franco-algérien Ali Guessoum qui détourne objets et affiches publicitaires pour se moquer des préjugés et stéréotypes.

Des rencontres et des débats, des projections, des spectacles accompagneront l'exposition. Entrée libre, mercredi à vendredi de 15 à 20 h, samedi de 11 à 20 h.

□ 19 rue Léon. 01 53 09 99 84.

**À l'Étoile du nord**

**Damien Guillaume**

"Fenêtres sur scène"

Jusqu'au 16 mars



Le théâtre de l'Étoile du nord a noué un partenariat avec l'agence Révélateur, créée en 2010. Du 1er février au 16 mars, on peut découvrir, dans le hall, *Fenêtres sur scène*, une série d'images réalisées par Damien Guillaume, fruit d'un dialogue avec le metteur en scène Jacques David, actuellement en résidence à l'Étoile du nord. (16 rue Georgette-Agutte.)

**Dans l'intimité de Dali**

Du 10 février au 10 mai

L'Espace Dali va présenter les œuvres offertes et dédiées par le génie catalan à son secrétaire Enrique Sabater. Huiles : des aquarelles, esquisses, dessins, maquettes de mobilier, photographies qui témoignent de l'amitié qui liait les deux hommes. Chargé d'interviewer l'artiste au cours de l'été 1968, Enrique Sabater, alors journaliste, est devenu son homme de confiance jusqu'en 1981. Avec émotion, il dévoile aujourd'hui ces trésors longtemps gardés secrets. S. D.

□ Espace Dali, 11 rue Francisque Poulbot. Tous les jours de 10 h à 18 h.

■ **Galerie Amtarès : Hervé Duval**, *Les émergents*, jusqu'au 16 mars. 29 rue Lamarck. 06 09 66 37 15.

■ **Galerie La Rotonde : Francis Marshall et Chong Marshall**, du 11 février au 16 mars. 28 rue Eugène-Carrière. 06 81 69 53 76.

■ **Little Big Galerie : Gabriel Specter**, jusqu'au 14 février. 45 rue Lepic. 01 42 52 81 25.



Hervé Duval

**LE MOIS DU**  
**18<sup>e</sup>**  
**Théâtre**

**L'Étoile du nord propose deux pièces de Minyana et une rencontre**

La Compagnie de l'Erre, qui est en résidence à l'Étoile du nord pour la saison 2011-2012, présentera du 1er février au 3 mars la mise en scène de deux pièces de Philippe Minyana : *Anne-Marie* et *La petite dans la forêt profonde*.

Philippe Minyana, auteur attentif aux failles de la vie quotidienne (bien que l'action de *La petite* se situe, exceptionnellement, dans la Grèce antique), a de nombreux admirateurs. Ils seront heureux d'apprendre que l'Étoile du nord

propose aussi une rencontre avec Minyana et avec son metteur en scène, samedi 4 février à 14 h 30, à la bibliothèque Lévi-Strauss dans le 19<sup>e</sup>.

☐ Renseignements : Étoile du nord, 16 rue Georgette-Agutte, 01 42 26 47 47.



Philippe Minyana

D.R.

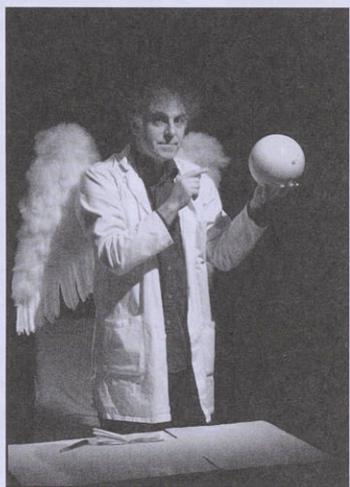
**A la Manufacture des Abbesses Gautier Fourcade,**

*Le bonheur est à l'intérieur de l'extérieur de l'extérieur de l'intérieur, ou l'inverse...*

● 7 rue Véron . 01 42 33 42 03. Jusqu'au 29 avril. Jeudi, vend., sam. à 21 h, dimanche à 17 h.

Après le long succès parisien et Avignonnais (trois ans) de son *Secret du temps plié*, Gauthier Fourcade, humoriste, poète, philosophe, considéré à juste titre comme l'héritier de Raymond Devos, propose sa toute nouvelle création : *Le bonheur est à l'intérieur de l'extérieur de l'extérieur de l'intérieur, ou l'inverse*.

«Attention Mesdames et Messieurs, le spectacle va commencer.» Un auteur écrit une pièce (sa dernière) sur le thème du bonheur. Ne parvenant à la finir, il se croit lui-même fini. Mais en plongeant à l'intérieur de son texte, à l'intérieur de son frigidaire, il se retrouve à l'extérieur de l'Univers, découvre le bonheur et l'infini. Et si l'infini existe, alors... tout n'est pas fini. Ouf, on peut continuer à aimer, partager, rêver surtout. Mais atten-



tion, «lorsque la logique l'emporte sur notre empathie, c'est notre humanité qui en pâtit».

Fidèle à ses jeux de mots, à son

goût pour les paradoxes cocasses, aux circonvolutions dans le nonsens dont il a le secret, Gauthier Fourcade jongle avec la musique des mots sur une logique aussi délirante que poétique. Son texte est vivifiant, l'expression est simple, l'acteur lunaire est lumière.

Finalement, seul le titre laisse pantois.

Quant au metteur en scène et auteur des montages vidéo, François Boursier, il est à la hauteur de l'événement : beaucoup de créativité, beau jeu de lumières, voix off tantôt grave, tantôt moqueuse, une des voix à l'intérieur de nous.

Vous savez ce que disait Oscar Wilde ? «Il faut toujours viser la Lune car même en cas d'échec on atterrit au milieu des étoiles.» Fin, mais on ne reste pas sur sa faim.

Michel Cyprien

**À l'Atelier Les liaisons dangereuses, d'après Choderlos de Laclos**

● Mise en scène de John Malkovich. 1 place Charles-Dullin. 01 46 06 49 24. Jusqu'au 30 juin.

Choderlos de Laclos, officier militaire sans illusion sur les relations humaines, a mené à bien son projet, «faire un ouvrage qui sortît de la route ordinaire, qui fit du bruit et qui retentît encore sur la terre quand j'y aurai passé». Projet réussi : *Les liaisons dangereuses* reste un chef d'œuvre de la littérature romanesque du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a été porté plusieurs fois à l'écran, en



Gaspard Leclerc

1959 par Roger Vadim avec Gérard Philipe, en 1988 par Stephen Frears avec John Malkovich, en 1989 par Milos Forman avec Colin Firth.

John Malkovich, metteur en scène de cette adaptation due à Christopher Hampton, a décidé de faire résonner, au cœur d'aujourd'hui, les liaisons dangereuses, les libertés et le libertinage du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la scène de l'Atelier.

Le roman épistolaire de Laclos, genre très à la mode à l'époque, laisse à l'échange de lettres (aucune n'est innocente) le soin de planter les rapports entre les personnages. Les deux principaux : la marquise de Merteuil, libertine accomplie qui a passé sa vie à jouer des hommes pour «venger son sexe». Elle a été l'amante, elle a même sûrement

aimé le vicomte de Valmont, sournois, rusé, séducteur invétéré. Viennent se greffer les victimes, la prude présidente de Tourvel, la jeune Cécile de Volanges, le chevalier Dancery... qui n'échapperont pas au jeu pervers des deux protagonistes.

Tous les ingrédients sont mis au grand jour, les déclarations d'amour, les confidences, la volonté de puissance, l'ironie, l'ambiguïté, les sensibilités, les incertitudes, la typologie des faibles, pour que le texte de Laclos, entièrement conservé, reste d'actualité. Des amours d'un groupe de personnes qui jouent avec leurs sentiments, un infantilisme profond, lien entre les époques, tout ceci est incroyablement moderne.

Pour ce défi, John Malkovich, s'est entouré d'une troupe de jeunes comédiens prometteurs qui se partagent le plateau dans un univers où règnent en maîtres les nouveaux moyens de communication que sont les Smartphones ou autres tablettes. Ils ont été recrutés après audition par John Malkovich lui-même, issus de conservatoires ou cours d'art dramatique, car, comme le souligne le metteur en scène, «les héros du roman avaient entre 15 et 30 ans».

Le plateau est presque nu. Le salon où l'on cause et s'ébat est meublée de chaises de bistrot, d'un lit à une place qui se déplace au gré des situations. Les costumes : nos vêtements quotidiens... M. C.

■ **Les Liaisons à la Reine Blanche.** Le théâtre de la Reine Blanche présentera lui aussi *Les liaisons dangereuses* les 17, 24, 25 février puis en mars et avril. Joël Coté, le metteur en scène, en fait une adaptation contemporaine. Sa Madame de Merteuil est résolument féministe. Deux acteurs se partagent le rôle de Valmont, symbolisant les deux visages du personnage. ■

**Au Funambule de Montmartre**

**L'italienne**

d'Éric Assous  
Jusqu'au 29 avril

Le personnage principal de *L'italienne* est un acteur, également auteur d'une pièce très autobiographique : l'histoire, écrite comme une thérapie, d'un homme abandonné pour un autre et de sa douleur. Il met lui-même en scène et joue ce récit. Il s'agit donc d'une pièce à l'intérieur de la pièce que nous voyons.

Pour incarner Muriel, la traîtresse, partie sans regret ni remords, cet auteur-acteur a choisi une toute jeune comédienne. D'abord distante, tendue même, elle se lâche progressivement.

On appelle "italienne" au théâtre ce moment des répétitions où les comédiens disent le texte sans y mettre d'intonations, de sentiments. C'est exactement ce que ne font pas les protagonistes de cette pièce, ce qu'ils disent parfois devoir faire et n'accomplissent jamais.

Le spectacle alterne scènes de la pièce et scènes des péripéties des répétitions, d'où ambiguïtés per-



D.R.

manentes : jouent-ils le rôle écrit ou jouent-ils leurs propres sentiments ? Les répétitions se déroulent dans l'appartement même de l'auteur-acteur-metteur en scène et jouent sans cesse sur des retours en arrière, ce qui redouble l'équivoque.

Au fur et à mesure, la jeune fille s'éprend de son partenaire, elle ne le dit pas mais se montre de plus en plus fouguese dans les scènes où l'amour était encore là chez Muriel. Lui, au contraire, a remonté la pente et conjuré sa déception. Après la "générale", elle lui demande ardemment si, au théâtre, on peut faire semblant d'aimer et il répond que oui. La boucle est bouclée et tout s'est inversé.

Ne jamais perdre le fil du récit dans cette triple équivoque n'était pas si facile. Astrid de Saint-Exupéry et Éric Rolland (les comédiens, les vrais, ceux que l'on voit en chair et en os sur scène) s'en tirent parfaitement. Le metteur en scène (le vrai) est David Garcia. M.P.L.

☐ 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83. Du mercredi au dimanche à 20 h.

■ **Également au Funambule :** • **On purge bébé**, de Feydeau, jusqu'au 28 février. • **Ah, ces coquines !**, à partir du 4 février. • **Frédéric Sigrist**, *Manuel de survie dans l'isoloir*, jusqu'au 3 mars.

**Au Ciné 13 Théâtre**

**La maîtresse en maillot de bain**

de Fabienne Galula  
Jusqu'au 3 mars

Une psychologue, missionnée par l'Éducation nationale, débarque dans une école maternelle dirigée par une directrice à la main de fer. Elle vient, dans un contexte général de violence scolaire, pour «prendre en charge le mal être des enseignants» et

## Au Théâtre Pixel Le père Pétuel et la mère Tume

● Jusqu'au 31 mars. 18 rue Championnet. 01 42 54 00 92. Jeudi et samedi 21 h 30.

Dans la cave de l'immeuble, travaille un certain M. Boucher qui remembre les cadavres des soldats morts à la guerre afin de les renvoyer au combat. Et quelque part dans l'immeuble, vit un certain M. Dupont, un voisin discret que personne n'a vu sortir depuis plus de dix ans.

Et Mme la propriétaire, en costume de fée, rassemble les locataires pour trouver un moyen de localiser et expulser l'infâme Dupont. Et la jeune femme du dernier étage est traquée par une gigantesque horloge lumineuse qui n'est autre que Marcel Duchamp...

Et il y a le père Pétuel, qui ne se lève pas du fauteuil roulant où il est cloué sans raison justifiable, il y a la mère Tume qui pousse le



fauteuil, et tous deux commentent la situation. Et encore d'autres personnages, comme le Compteur d'air, qui facture l'air à tour de bras à tout un chacun !

Ce spectacle, créé l'été dernier au Festival off d'Avignon, écrit par Manon Boudou dans un style «bourlingueur», se présente sous la référence à Dada, ce mouve-

ment artistique qui, juste après la guerre de 14-18, juste avant le surréalisme, s'employa à détruire toute forme d'ordre et de logique. On peut y voir aussi des réminiscences des chefs d'œuvre de l'humour potache. Quoiqu'il en soit, c'est complètement débridé, bourré de pirouettes et de jeux de mots, sans une minute de répit et très drôle.

André Constant

■ **Également au Pixel** : • **One again corporation** (qui, malgré le titre, n'est pas un spectacle en anglais), jusqu'au 19 février. • **The word of the wives**, jusqu'au 17 février. • **Intimités**, jusqu'au 30 mars. • **Quand on aime on ne compte pas**, jusqu'au 31 mars.

les aider à «*ne pas tomber dans une logique dépressive*». L'accueil n'est pas franchement enthousiaste...

Depuis plusieurs mois, *La Maitresse en maillot de bain*, après son succès au dernier festival off d'Avignon, remplit la belle salle du Ciné-13. Cela n'est pas injustifié. Le texte, qui n'est pas toujours à l'abri des clichés, est dans l'ensemble enlevé, mordant, drôle, jamais méchant ; la mise en scène de Jean Philippe Azéma, bien rythmée et efficace ; la distribution impeccable. Une mention particulière pour Ludivine de Chastenot, irrésistible dans le personnage de la directrice.

**Dominique Delpirou**

□ 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12. Du merc. au sam. 20 h 10. Dim. 15 h 30. Relâche le 29 février.

■ **Également au Ciné-13** : • **Dîner de famille** (vaudeville yé yé) jusqu'au 25 février. • **Une scène**, jusqu'au 3 mars.

### Au Trianon Élie Semoun

Jusqu'au 17 mars

Le Trianon, qui a rouvert ses portes au début de 2009, superbement restauré, s'affirme maintenant comme une des premières salles de music-hall à Paris. Élie Semoun y est depuis le 10 janvier jusqu'au 17 mars dans son nouveau spectacle, *Tranches de vie*.

Brigitte Fontaine y est passée le 30 janvier, Keren Ann y sera le 13 février, Joe le 19, le groupe Hindersticks le 5 mars... Puis, entre autres, Hugues Auffray, Baxter Dury, Camille, la Grande Sophie, I Muvrini, Patricia Kaas...

Élie Semoun a fait du chemin depuis l'époque où il jouait, en duo avec Dieudonné, des sketches contestataires. Dieudonné, lui aussi, a fait du chemin, un drôle de chemin qui l'a mené chez Le Pen ; cela a rendu la rupture entre les deux hommes définitive, ans appel possible. Les derniers spectacles

d'Élie Semoun, ses *Petites annonces*, son duo *Élie et Semoun*, intelligemment écrits, ont connu un grand succès. *Tranches de vie*, mis en scène par Muriel Robin, est aussi une réussite.

□ 80 boulevard Rochechouart.

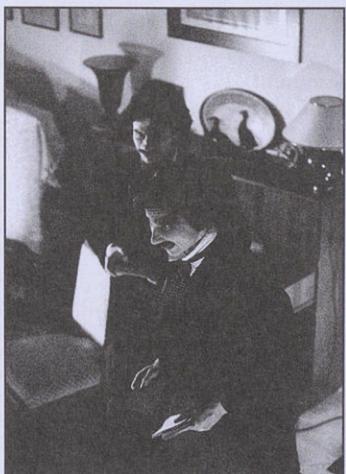
### À l'Atalante Mystère Poe

Jusqu'au 20 février

La figure d'Edgar Allan Poe, mort mystérieusement à 40 ans un soir dans un ruisseau de Baltimore, après des abus d'alcool et de drogues, conserve une sorte d'aura tragique, à laquelle pourtant ne correspondent pas de nombreux pans de son œuvre de poète et de conteur. Edgar Poe, à la vérité, est un écrivain multiple, inclassable.

Dans cette pièce, adaptation et mise en scène de Paul Golub d'après l'œuvre et la vie d'Edgar Poe, «*à la lumière orageuse des candélabres, deux comédiens en imperméables trempés se métamorphosent en un être double*». Ce spectacle «*résonne de la voix hallucinée, de l'humour corrosif, de la tendresse inattendue de cet écrivain insoumis*».

□ 10 place Charles-Dullin. 01 46 06 11 90.



## Pour les enfants

### À l'Atelier-théâtre de Montmartre

**Lian, fille du dragon**  
par la compagnie Lilliput



Née d'une fleur de lotus, Lian a été élevée par le vieux et très sage roi Dragon. Mais elle doit parcourir la Terre en quête de la Justice. De rencontre en rencontre, d'aventure en aventure, elle réussira à acquérir elle aussi la sagesse et la maturité.

La compagnie Lilliput recrée l'ambiance légendaire de la Chine de jadis, utilisant à la fois les marionnettes, le théâtre d'ombres, le chant et la danse. Dès 4 ans.

□ 7 rue Coustou. 01 46 06 53 20. Merc., sam., dim. 14 h 15.

■ **Également à l'Atelier-théâtre** : • **Sita, voyage au cœur de l'Inde**. • **Teremok la petite maison** (marionnettes à fil), dès 18 mois.

■ **Alambic comédie** : • **Gabilolo à la ferme**. • **Abrac Alambic et la lanterne magique**, spectacle interactif de magie, dès 4 ans, par Benoît Rosemont.

■ **Ciné-13 théâtre** : **Le livre de la jungle**, jusqu'au 11 février.

■ **Funambule Montmartre** : • **Shéhérazade et la 1 002e nuit**. • **L'histoire même pas vraie de mon ami Pierrot**.

■ **Manufacture des Abbesses** : • **Citrouille** (clowns), dès 3 ans. • **Maxime et le tour du monde des animaux**, dès 3 ans.

■ **Pixel** : **Les mains dans la rosée**, jusqu'au 25 février, dès 3 ans.

### À la Reine blanche

#### Sale Petit Bonhomme

en musique, en français et en langue des signes  
Dimanches 5 et 26 février, à 16 h et 19 h.



Le groupe *Sale Petit Bonhomme* explore des façons nouvelles de présenter ses chansons. Il avait participé au festival *Ça se passe chez vous*, dans la région de Poitiers : des concerts chez les habitants. À la *Reine blanche* il nous propose un concert de chansons en français (le chanteur) et en langue des signes (deux autres membres du groupe qui en même temps traduisent en signes, et miment un peu).

Ils interpréteront des œuvres d'auteurs populaires, notamment des chansons de Brassens.

□ 2 bis passage Ruelle. 01 40 05 06 96.

Autres programmes : [www.reineblanche.com](http://www.reineblanche.com)

■ **Église Notre-Dame-de-Clignancourt** (place Jules-Joffrin) : • Dimanche 5 février à 16 h, la chorale **La lyre de Montmartre** et l'orchestre **L'Écho philharmonique**, dirigés par Philippe Muller. Chants religieux de Mozart et Diabelli, chants de la liturgie orthodoxe.

■ **Église Notre-Dame-du-Bon-Conseil** (140 rue de Clignancourt) : • Dimanche 12 février à 15 h 30, le chœur Héliantus avec Violaine Fournier, soprano, et Anne-Charlotte Béliné, mezzo-soprano. • Samedi 11 et dimanche 12 : exposition de peintures et sculptures d'Odile Moulin.

■ **Église luthérienne Saint-Paul** (90 bd Barbès) : dimanche 12 février à 16 h 30, Timea Cipriani, soprano, et Lorenzo Cipriani à l'orgue et au clavecin. Airs de la cour de Louis XIV : Couperin, Lully, Lambert, Dandrieu.

■ **Institut des cultures d'islam** (19 rue Léon) : Samedi 4 février à 18 h, concert soufi par la confrérie mouride de Taverny. Concert donné à l'occasion de Mawlid, ou la célébration de l'anniversaire de naissance de Mahomet. Entrée libre.

## Concerts à l'hôpital Bretonneau

• **Vendredi 3 février**, à 15 h : Gospel, par la Sweet Gospel Family.

• **Samedi 4** à 19 h 45 : *De St-Germain aux Grands boulevards*, chansons des années 50, par Véronique Besançon.

• **Dimanche 5** à 15 h : *Le Bal défendu*, chansons 1936-1946, par Véronique Besançon.

• **Mercredi 8** à 15 h : Piano, œuvres de Debussy, Massenet, Gounod, Satie, Fauré.

• **Mercredi 15** à 15 h : Jazz, Jean-Louis Pothier et Alain Brochot.

• **Vendredi 17** à 15 h : Piano, œuvres de Beethoven, Debussy, Saint-Saëns.

• **Jeudi 23**, à 15 h 30 : Sacha Menny, pianiste.

Également à Bretonneau, des séances de cinéma, des après-midi littéraires... Les visiteurs extérieurs peuvent assister à ces manifestations culturelles aussi bien que les pensionnaires de l'hôpital.

□ 23 rue Joseph-de-Maistre.

## À propos d'Accueil Goutte d'Or

«Votre article concernant la perte du marché RSA par Accueil Goutte d'Or a été apprécié et contribue à conscientiser sur les dangers de la "marchandisation" de l'action sociale.

Un document sur ce sujet a été réalisé. Il a servi de base à des échanges et réflexion en interne, mais aussi lors d'une réunion inter-associative. Ce document, la coordination inter-associative l'a envoyé aux députés et sénateurs de Paris pour les alerter et leur demander d'agir sur le plan législatif. Parallèlement, nous sollicitons un entretien avec Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant à ce sujet. Nous vous tiendrons informés.

Outre le déséquilibre budgétaire qu'apporte cette perte de marché à notre structure et les perturbations que cela occasionne pour les personnes du RSA dont nous assurons le suivi, les lecteurs du 18e du mois doivent savoir également que cette perte de marché nous a obligé à procéder à deux licenciements économiques, à savoir une secrétaire administrative et la coordinatrice de l'action.

Beaucoup de personnes dont nous assurons l'accompagnement dans le cadre du RSA ont tenu à exprimer par écrit ce qu'elles ressentaient et pensaient. Avec leur accord nous publierons

leurs expressions dans ce qui sera le dernier numéro du bulletin Réseau Solidarités Actualités que nous avons l'habitude de réaliser collectivement avec les personnes du RSA qui le souhaitent. Le prochain numéro de la Gazette d'Accueil Goutte d'Or abordera aussi la question.»

Bernard Massera

## Sept mois après l'incendie de Vanoprix

«Dans votre numéro de janvier, vous évoquez la présence massive, à Barbès-Rochechouart, des vendeurs de cigarettes de contrebande qui à certaines heures nous empêchent presque d'aller jusqu'au métro. Vous auriez dû parler aussi d'un autre problème qui gêne gravement le passage des piétons : autour de l'ex-Vanoprix qui, au coin du boulevard Barbès, a brûlé en juin dernier, un espace entouré d'une palissade a été délimité, occupant les deux tiers du trottoir. L'incendie a eu lieu il y a sept mois et rien n'a encore été fait pour débayer les gravats et au moins consolider les façades ! Quelle est la raison de cet attentisme scandaleux ? Ne peut-on obliger le propriétaire à agir ?»

Gérard Basset

**Note de la rédaction :** Selon nos informations, le maintien de cette barrière tient au fait que l'expertise pour l'assurance n'est toujours pas achevée.

Des longs délais du même genre sont d'ailleurs monnaie courante. On le constate par exemple rue de Steinkerque où, après l'incendie de l'Élysée-Montmartre (en mars 2011), les barrières sur le trottoir sont encore en place ! Cela n'a toutefois pas des conséquences aussi gênantes qu'à Barbès, car la rue de Steinkerque est piétonne... Les compagnies d'assurance ne semblent jamais pressées quand il s'agit de déboursier de l'argent.

## La pub dans les boîtes à lettres

Un de nos lecteurs, Pierre Chaussat, nous envoie ce texte concernant la pub déposée dans les boîtes à lettres :

«En jargon professionnel et postal, les papiers colorés qui s'entassent dans nos boîtes à lettres se nomment "publicité non adressée" (PNA). Que faire ? Prendre à leur propre piège les entreprises qui accumulent dépliant publicitaires et catalogues dans les boîtes, malgré les autocollants "stop pub", en renvoyant systématiquement leur littérature.

Il suffit de mettre cette PNA sous enveloppe, d'inscrire l'adresse figurant sur la publicité et de la glisser dans une boîte jaune de la Poste, sans l'affranchir, en prenant la précaution d'inscrire "Lettre" et "Urgent" sur l'enveloppe. C'est parfaitement légal et le service postal a l'obligation de l'acheminer.

Il s'agit d'un moyen efficace de dissuader les auteurs de ces pubs de gaspiller du papier (une quarantaine de kilos par an et par habitant). Le protestataire éprouvera l'ineffable plaisir d'imaginer la tête de ceux qui recevront leur propre pub et devront se rendre au bureau de poste afin de récupérer un courrier pour lequel ils acquitteront une taxe pour courrier insuffisamment affranchi... Cela incitera peut-être les grands magasins et autres vendeurs de jouets ou de fenêtres à expliquer à leurs distributeurs la nécessité de respecter la volonté clairement affirmée sur les boîtes à lettres de refuser les dépôts d'objets publicitaires...»

## La Goutte d'Or, "quartier immobile"

«J'habite depuis 1994 un quartier "immobile" : la Goutte d'Or. Les nouvelles constructions n'ont pas encore modifié l'ambiance de nos rues. Elles restent fréquentées par de nombreux usagers de drogues diverses, qui attendent patiemment les "arrivages". Certains se tiennent postés au coin du boulevard Barbès et de la rue Myrha. Parfois l'un d'eux m'interpelle, nous bavardons un peu : pourquoi charger les pieds des petits arbres de cannettes de boissons ? Certains sont d'accord et protègent ces pieds d'arbres.

En fait, je ne vois pas d'actions vertes dans ma rue. Les sept petits arbres plantés rue Myrha souffrent. Je n'ai pas encore vu de jardinier s'en occuper, par exemple les arroser lors de la sécheresse de l'été dernier, et rien pour faire comprendre à tous qu'on ne doit pas s'en servir comme de poubelles.



## Liberté des prix

Le prix du Parisien a augmenté de 5 centimes en janvier. C'est comme ça. Mais au kiosque Château-Rouge, un client ne l'a pas entendu ainsi. «Ah bon, vous le vendez ce prix-là ? Eh bien, je vais aller l'acheter ailleurs !», a-t-il lancé. Le kiosquier en est resté muet..

M.P.L.

## Caca-Boudin

Marché Ordener : une crotte de chien étalée sur le trottoir, les gens slaloment pour l'éviter. Arrive un tout petit bonhomme sur un tricycle. Il s'exclame, ravi : «Caca-boudin !». Enfin, quelqu'un qui apprécie.

M.P.L.

Je m'interroge aussi sur l'extrême jeunesse des prostituées du boulevard Barbès. J'ai vu pire : une enfant de 12 ou 13 ans qui mendiait boulevard Barbès au milieu de tout ça ; un type lui a demandé de changer d'endroit... Quels sont les objectifs des autorités concernées vis-à-vis de la prévention des mineurs, de la tranquillité des familles ?... Cela sert à quoi, un responsable de la prévention dans le quartier, vis-à-vis des jeunes en particulier ?»

Christine Wittendal

## Rectificatifs

Deux petites erreurs dans notre dernier numéro :

• Page 9, nous écrivions que Vincent Bolloré est le propriétaire de la chaîne de télé Direct 8. C'était vrai, ça ne l'est plus : M. Bolloré l'a revendue récemment à Canal +.

• Page 15, nous citons «la CSCV (Confédération syndicale du cadre de vie)». Il s'agit d'un ancien nom de cette organisation, qui s'appelle maintenant CLCV (Consummation, Logement, Cadre de vie).

## PETITES ANNONCES

■ La Gymnastique volontaire vous attend 6 rue Esclangon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnée conviviale. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél : 01 46 27 58 34.

TARIF DES PETITES ANNONCES :

● Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes.

**TOUJOURS PROCHE DE VOS ENVIES.**

CRÉATION & EXCLUSIVITÉ D'UN SERVICE SUR-MESURE.

Ici votre rêve prend forme !

- Création et transformation de bijoux.
- Réparation horlogerie et bijouterie.
- Restauration de pendules et de montres anciennes.
- Estimation de vos bijoux et montres.
- Rachat de votre Or.
- Grandes marques d'horlogerie et bijouterie.

**COMPTOIR JOFFRIN**

Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS - Tél. 01 42 64 90 45  
28, rue Hermel 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25

www.comptoirjoffrin.fr

# 18e Lieux Les murs peints de la villa des Tulipes

Nicole Roux-Dufort



Voici quelques images de la grande fresque qui depuis l'été dernier orne les murs de la villa des Tulipes, une petite rue en impasse située à l'extrémité nord de la rue du Ruisseau, entre le boulevard Ney et la voie ferrée de Petite Ceinture.

Cette fresque a été peinte par Nicole Roux-Dufort à la demande de l'association *L'Écuyer à la Tulipe* (ainsi nommée parce qu'elle

groupe les habitants de la villa des Tulipes et ceux de l'impasse Lécuyer voisine).

Elle est destinée à améliorer l'environnement, abîmé par les palissades entourant un bâtiment en construction mais dont le chantier a été abandonné depuis plusieurs années.

Cette œuvre mesure (pour le moment) 7,20 mètres de large sur 2,60 m de haut. On y reconnaît les

habitants, petits et grands, et qui se connaissent tous, de cette très étroite rue pavée au charme provincial préservé avec ses maisons basses, ses petits immeubles et ses mini jardins, si près, si loin du bruit et de l'agitation du boulevard.

Nicole Roux-Dufort, qui habite elle-même villa des Tulipes, est une ancienne élève des Beaux-Arts de Marseille. Peintre indépendant, elle

donne également des cours de dessin et de peinture (portraits, natures mortes, paysages) pour ados et adultes.

L'artiste a peut-être légèrement enjolivé les lieux mais si peu. Il reste de la place pour prolonger la fresque et Nicole Roux-Dufort a bien l'intention de s'y employer, au printemps prochain probablement, quand fleuriront les tulipes.

# 18e Les gens

**Directeur d'école au Simplon, Bernard Philippon, outre son engagement éducatif, milite dans les associations du quartier. C'est aussi un amateur de jeux de société, un fan de cinéma, un grand collectionneur.**

## Le pédagogue aux mille et une vies

« **C**a ne me gêne pas de croiser les parents de mes élèves sur mon palier », déclare Bernard Philippon, 49 ans, directeur, depuis huit ans, de l'école primaire du 7 rue Championnet. Ne souhaitant pas dissocier ses activités professionnelles et sociales de sa vie personnelle, il a fait le choix d'habiter dans l'arrondissement. « *Mon pays, c'est le 18e !*, confie-t-il avec fierté. *J'y ai mes racines, je suis né dans l'ancienne clinique de la rue Ordener, je suis un fils de Butte, un Poulbot.* » En effet, ses arrière-grands-parents étaient déjà tous parisiens. Et, lorsqu'il était petit, il parlait aussi l'argot.

Lorsqu'on lui demande de raconter ses débuts dans le métier, il déclare le plus naturellement du monde « *J'étais déjà maître d'école à l'âge de 6 ans !* ». Il se plaît à raconter qu'élève, en cours préparatoire à l'école primaire de la rue Sainte-Isaure, « *sachant lire et même de façon expressive en faisant les voix des divers personnages* », c'était à lui que sa maîtresse confiait la surveillance de la session de lecture de ses camarades lorsqu'elle devait s'absenter pour remplacer, en qualité de doyenne, le directeur de l'école souvent malade. Dès cette époque, il apprécie le contact avec les élèves, la transmission du savoir et le sentiment d'être utile. « *Ma vocation d'instituteur est, dès lors, devenue une évidence* », avoue-t-il. À 20 ans, il est instituteur. À 40, il devient directeur car il a aussi découvert « *l'intérêt d'aider les enseignants, de les décharger d'un certain nombre de choses chronophages et prenantes* ».

### Un défi de chaque instant

Vieux "hussard de la République", il a une vision précise de son rôle. « *Je gère une école, mais je ne suis ni chef d'entreprise, comme le souhaiterait le gouvernement actuel, ni le supérieur hiérarchique de mes enseignants... C'est ce qui donne toute sa saveur à ma fonction* », affirme-t-il. Pour lui, le directeur est un transmetteur d'informations. Coordonner des avis différents, sans imposer les siens, est un défi de chaque instant.

Il insiste aussi sur l'aspect social de son métier auprès des familles et des enfants de cette école du quartier populaire Amiraux-Simplon-Poissonniers. « *Ici, je sais que je suis plus utile que dans le 16e arrondissement.* » L'école du 7 rue Championnet, est, aujourd'hui, classée ÉCLAIR (École, Collège, Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite).

Passionné par son métier, Bernard Philippon regrette néanmoins que « *les initiatives reconnues ne viennent que d'en haut et que celles venant du bas ne soient pas suffisamment valorisées.* » Il peste aussi contre la surcharge de travail qui croît d'année en année. Depuis la dernière rentrée, il jongle entre quatre bases de données informatiques redondantes (de l'école, de la Ville de



Tessa Chéry

Paris, de l'académie, de facturation de la Ville), ce qui le conduit à rester des heures rivé devant son écran et à se couper de plus en plus de la vie de ses élèves.

### Engagé dans la vie du quartier

« *La mixité sociale, la possibilité d'aider les plus démunis et d'améliorer le cadre de vie des quartiers défavorisés* », sont les raisons qui lui font particulièrement aimer le 18e et le conduisent à s'y engager activement. Il est président, vice-

**« Je ne suis pas un chef d'entreprise, ni le supérieur hiérarchique de mes enseignants. »**

président ou trésorier de quatre associations à visées socio-culturelles.

La première, 4 à 4 dix-huit, l'association des quatre écoles publiques du quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers, propose aux enfants et à leurs parents, hors et dans les locaux scolaires, des activités culturelles et sportives. Grâce aux subventions municipales, des spectacles de haute volée sont aussi au programme de l'association, notamment au Théâtre 1789 de Saint-Ouen

ou au Théâtre musical du Châtelet, pour la modique somme de 1 euro !

La deuxième association, *Cultures sur cour*, dont le bureau est composé d'enseignants, d'éducateurs de rue et d'assistants sociaux, choisit sur des critères socio-éducatifs les enfants et les familles ayant besoin d'un soutien spécifique. *L'Association sportive du 7 rue Championnet* permet aux élèves de l'école de faire du sport tous les mercredis. *La Ruche des arts*, aussi appelée *Le Cercle des poètes du 18e*, donne aux poètes et aspirants poètes de tout l'arrondissement, de 7 à 77 ans, un canal d'expression lors de soirées poétiques, de scènes ouvertes et autres ateliers d'écriture poétique mensuels qu'elle anime.

Militant insatiable, Bernard Philippon est aussi membre du syndicat enseignant SNUDI-FO et, depuis deux ans, animateur de la commission Éducation nationale au sein du conseil de quartier. Dans le cadre de cette dernière activité, il a récemment piloté une rencontre entre les acteurs privés et publics du monde éducatif, intitulée *Écoles, collèges, périscolaires, publics et privés*. Cette première a permis la découverte mutuelle des systèmes de fonctionnement, de l'offre scolaire et associative du quartier et a auguré d'un rapprochement possible entre éducateurs du public et du privé.

### Une passion de collectionneur

« *Je suis un homme qui se demande désespérément pourquoi les journées n'ont pas quarante-huit heures* », avoue-t-il au moment de parler de ses autres passions, notamment celle de collectionneur. Il possède 75 % des modèles de jouets Playmobil créés depuis 1974. Il apprécie le souci du détail et l'extraordinaire variété des univers proposés par la marque.

Il est fan de jeux de société contemporains, surtout lorsqu'ils mettent en valeur la stratégie et la tactique. Jusqu'à l'an passé, il testait même, dans le cadre d'une autre association, des prototypes et faisait des propositions d'amélioration à leurs concepteurs. Aujourd'hui, il continue de participer à des jurys de concours de jeux de société.

Amateur de cinéma, il adore les dessins animés, plus encore depuis l'avènement de l'image de synthèse « *qui l'émerveille* ». Il appartient aussi à une chorale de chant classique.

À la question de savoir, s'il compte encore s'investir dans d'autres activités, il répond le plus sérieusement du monde : « *Après avoir mis en place le comité de rédaction du journal de mon école que j'ai créé en 2010... pourquoi pas intégrer l'équipe du 18e du mois, dont je suis un lecteur assidu depuis le premier numéro ?* »

**Annick Amar**